



Assemblée générale

PROVISOIRE

**A/45/PV.13
9 octobre 1990**

FRANCAIS

Quarante-cinquième session

ASSEMBLEE GENERALE

PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA 13^e SEANCE

**Tenue au Siège, à New York,
le vendredi 28 septembre 1990, à 15 heures**

Président : M. de MARCO (Malte)
puis : M. SY (Sénégal)
(Vice-Président)

Allocution du général de division Juvenal Habyarimana, Président de la République du Rwanda

Allocution de M. Borislav Jovic, Président de la Présidence de la République fédérative socialiste de Yougoslavie

Allocution de M. Joaquim Alberto Chissano, Président de la République populaire du Mozambique

Adoption de l'ordre du jour et répartition des points [8] (suite)

Deuxième rapport du Bureau

Le présent procès-verbal contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du procès-verbal.

Débat général [9] (suite)

Déclaration de :

M. Mock (Autriche)

Organisation des travaux

Débat général [9] (suite)

Allocution de M. Ingvar Carlsson, Premier Ministre du Royaume de Suède

Allocution du vice-amiral Augustus Aikhonu, Vice-Président de la République fédérale du Nigéria

Déclarations de :

M. Gujral (Inde)

M. Adodo (Togo)

La séance est ouverte à 15 h 45.

ALLOCATION DU GENERAL DE DIVISION JUVENAL HABYARIMANA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU RWANDA

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Rwanda.

Le général Habyarimana, Président de la République du Rwanda, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue au Président de la République du Rwanda, le général de division Juvenal Habyarimana et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président HABYARIMANA (Rwanda) : Monsieur le Président, c'est un grand honneur pour moi et pour toute la délégation rwandaise de vous exprimer nos vives et chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Votre élection est un témoignage éloquent de l'estime que la communauté internationale reconnaît en vos brillantes qualités personnelles et de diplomate chevronné et, à travers vous, un honneur insigne à l'endroit de votre pays, la République de Malte, qui a toujours fait preuve de sa ferme détermination à contribuer au renforcement constant des relations de coopération avec tous les pays épris de paix et de justice.

La délégation rwandaise aux présentes assises de l'Assemblée générale des Nations Unies vous assure d'apporter sa modeste contribution à la réussite de votre exaltante tâche.

Mes sentiments de profonde reconnaissance s'adressent également à votre prédécesseur, qui a dirigé avec compétence et sagesse les travaux de la quarante-quatrième session ordinaire, des dix-septième et dix-huitième sessions extraordinaires de l'Assemblée générale de notre organisation. M. Joseph Garba, car il s'agit bien de lui, est un digne représentant de son pays, le Nigéria et de l'Afrique tout entière.

Qu'il me soit aussi permis de rendre un vibrant hommage au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Javier Pérez de Cuéllar qui, depuis neuf ans, fait preuve de compétence, de volonté inébranlable, de perspicacité et d'esprit d'équilibre dans l'accomplissement des tâches si lourdes et si complexes

Le Président Habyarimana

qui lui ont été confiées. Nous lui souhaitons d'aller toujours de l'avant en renforçant chaque jour davantage l'estime et le crédit dont notre organisation jouit dans le concert des nations.

Dix années viennent déjà de s'écouler depuis ma première intervention devant cette auguste assemblée en 1980. Je constate avec satisfaction qu'au cours de cette période certaines des situations politiques conflictuelles qui préoccupaient alors la communauté internationale ont déjà connu une évolution fort encourageante. A cet égard, permettes-moi d'exprimer, au nom de la délégation rwandaise et en mon nom propre, la profonde joie de compter parmi nous la délégation de la Namibie indépendante. C'est grâce au leadership remarquable et distingué du Président Sam Nujoma que le peuple namibien a pu, après trois décennies de lutte armée, accéder à l'indépendance et à la libération de son pays. Mon pays, le Rwanda, a accueilli avec allégresse l'admission de la Namibie dans la grande famille des Nations Unies, le 23 avril 1990.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour présenter mes vives félicitations au Gouvernement et au peuple namibiens, engagés maintenant dans la tâche combien ardue, mais louable, de reconstruction nationale.

Le Président Habyarimana

La République rwandaise a toujours encouragé et appuyé toutes les initiatives visant la réunification de la nation allemande et soutient fermement l'évolution positive de cette question. A cet égard, le Gouvernement et le peuple rwandais ont accueilli avec une joie profonde la nouvelle de l'effondrement du mur de Berlin survenu dans la nuit mémorable du 9 au 10 novembre 1989 et qui a marqué la fin d'une division inacceptable que le peuple allemand vivait depuis plus de 40 ans.

Ce 3 octobre 1990, le peuple allemand va célébrer solennellement et dans l'allégresse sa réunification favorisée particulièrement par les événements qui ont bouleversé l'Europe de l'Est. C'est avec une grande satisfaction que le Gouvernement rwandais a accueilli l'Accord de réunification signé le 31 août 1990, décision souveraine qui traduit la ferme volonté du peuple allemand à conjuguer ses efforts pour la formation d'une nation plus prospère et plus renforcée dans sa volonté de construire un monde meilleur.

Je réitère le soutien indéfectible du Rwanda à la réunification allemande et je souhaite sincèrement que toutes les autres nations déchirées par la division s'engagent résolument dans cette bonne voie tracée par le peuple allemand en vue de mettre rapidement fin à leur drame.

C'est dans cet esprit que la République rwandaise apprécie hautement et soutient les efforts visant à promouvoir la réunification pacifique et indépendante de la nation coréenne.

Le Rwanda encourage également la poursuite des négociations directes menées sous les auspices du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur la question chypriote. Je suis convaincu que la solution à ce problème doit être trouvée dans le cadre de l'application des principes universels, consacrant le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats.

Ces deux heureux événements, à savoir l'indépendance de la Namibie et l'effondrement du mur de Berlin dont toute la communauté internationale est fière, sont le résultat de la détente entre l'Est et l'Ouest. En effet, la fin de la lutte idéologique entre les deux superpuissances a permis l'émergence d'une ère nouvelle de démocratie et de liberté dans le monde et en particulier dans les pays de l'Europe de l'Est. Nous espérons que les dividendes de la paix seront reconvertis en outils de développement socio-économique pour les pays les moins favorisés.

Je m'en voudrais par ailleurs de ne pas souligner que le Rwanda soutient fermement les négociations engagées entre l'ANC et le Gouvernement sud-africain

Le Président Habyarimana

en vue de démanteler complètement le système odieux d'apartheid qui a toujours été décrié du haut de cette tribune. Compte tenu des progrès sensibles et des concessions courageuses enregistrées de part et d'autre, il y a lieu d'espérer que l'Afrique du Sud va bientôt connaître une ère de démocratie multiraciale.

Une multitude de conflits anciens et nouveaux frappent divers coins du monde, la plupart d'entre eux étant concentrés en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Nous louons et nous appuyons tous les efforts - qu'il soient bilatéraux, qu'ils soient multilatéraux ou internationaux - destinés à mettre fin à ces déchirements dévastateurs et économiquement ankylosants.

En dépit du bilan globalement positif et des efforts inlassables déployés par l'Organisation des Nations Unies à travers son Secrétaire général, on constate malheureusement que la communauté internationale n'est pas au bout de ses peines car certains conflits nouveaux assombrissent le tableau de la scène politique internationale.

En effet, la communauté internationale fait face actuellement à un nouveau conflit, né dans le golfe Persique entre l'Iraq et le Koweït, lequel conflit a dégénéré en une crise internationale.

Ainsi, défiant toutes les conventions régissant les relations internationales, l'Iraq a envahi le Koweït dans la nuit du 1er août 1990 et a proclamé son annexion.

Le Rwanda estime que cette invasion est une transgression flagrante de la coexistence pacifique et du respect de la souveraineté de chaque Etat. C'est une violation de la Charte des Nations Unies qui, aux termes du paragraphe 4 de son article 2, stipule que "tous les Etats Membres sont tenus de s'abstenir, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat, soit de tout autre manière incompatible avec les buts de l'Organisation des Nations Unies".

Le Rwanda condamne donc énergiquement cette invasion et appuie toutes les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité des Nations Unies, notamment celle qui exige le retrait immédiat et sans condition des troupes iraqiennes du Koweït, celle qui annule l'annexion du Koweït par l'Iraq et celle qui impose des sanctions économiques à l'Iraq en vue de mettre fin à ses appétits territoriaux. Nous estimons que seule la voie du dialogue peut éviter un bain de sang inutile qui résulterait de la confrontation armée entre les forces en présence dans le golfe Persique.

Le Président Habyarimana

Le Rwanda est par ailleurs d'avis que la crise du golfe Persique ne devrait pas faire oublier le problème palestinien qui date de plus de 40 ans.

Dans cette tragédie du Golfe, provoquée par un geste d'un autre âge, l'on ne peut s'empêcher de constater combien a été renforcée l'autorité morale de l'Organisation des Nations Unies, grâce à cet esprit de solidarité, porteur d'espoir pour l'avenir.

La situation précaire prévalant au Libéria reste également fort préoccupante dans la mesure où elle est caractérisée par une guerre fratricide interethnique et par une dégradation complète de la structure politico-administrative. Nous approuvons donc les mesures prises par la CEDRAO pour mettre fin à cette situation tragique. A l'instar des efforts déployés par la communauté internationale pour régler la crise du Golfe, nous estimons que la même communauté devrait mobiliser toutes les ressources nécessaires pour aider à résoudre rapidement cette tragique crise libérienne.

Au moment où nous prenons note de l'amélioration du climat des relations internationales et de la détente qui prévaut à l'heure actuelle, nous constatons hélas que la situation économique internationale n'incite guère à l'optimisme suite à la crise structurelle qui continue de creuser le fossé déjà si profond entre les pays industrialisés et les pays en développement.

Le Président Habyarimana

La communauté internationale se doit de ne ménager aucun effort pour transformer en un ordre plus équitable et plus équilibré l'ordre économique international actuellement injuste et marqué par des déséquilibres structurels. Elle se doit de conjurer les drames inhérents à la pauvreté, qui reste le problème majeur de cette fin de siècle, tout en déployant davantage d'énergie et de détermination pour enrayer les conflits et les tensions entre les peuples et les Etats. Le Gouvernement rwandais continue d'appuyer les efforts visant la relance du dialogue Nord-Sud et le renforcement de la coopération Sud-Sud.

L'Afrique demeure le continent où les problèmes du sous-développement se posent en termes angoissants et où les perspectives économiques de la majeure partie des pays classés dans la catégorie des moins avancés s'annoncent sombres, notamment pour ceux qui, comme le Rwanda, sont confrontés à divers handicaps structurels exacerbés par plusieurs facteurs conjoncturels. En effet, ces pays, les plus démunis de la planète, assistent, impuissants, à l'accélération de la détérioration des conditions de vie de leur population, confrontée de plus en plus aux fléaux de la pauvreté, de la famine, de la malnutrition et de l'ignorance.

Le Rwanda, meurtri au même titre que ses pairs africains, lance une fois de plus un appel à la communauté internationale en faveur d'une solidarité et d'une compréhension mutuelle plus effectives, face aux problèmes qui secouent le continent africain. Parmi ces problèmes, par ailleurs bien connus, il y a lieu de mentionner ceux qui affectent le plus gravement les économies de nos pays, à savoir : le problème crucial de la dette extérieure, l'effondrement des prix des matières premières, la détérioration des termes de l'échange et le tassement de l'aide publique au développement.

S'agissant précisément du problème de l'endettement, il suscite les plus vives préoccupations pour les pays dits en développement, en général, et particulièrement pour les pays africains. En effet, la dette extérieure constitue un lourd fardeau; elle constitue un goulot d'étranglement dans le processus de développement dans la mesure où elle renforce négativement la combinaison des facteurs qui amenuisent la capacité de remboursement, alors que s'aggravent les déséquilibres des échanges économiques internationaux. Nous demandons vivement que la recherche de solutions à la crise économique du tiers monde, en général, et de l'Afrique, en particulier, mobilise toutes les ressources intellectuelles et morales nécessaires et tienne

Le Président Habyarimana

compte de toutes les dimensions du problème, sans en oublier ou en négliger les aspects sociaux, car les populations doivent, au-delà des Etats, rester les grands bénéficiaires des mesures d'assainissement à préconiser.

Un programme de relance et de croissance économiques efficace devrait se soucier de récompenser les efforts de gestion et de redressement économique fournis par un pays, au lieu de se contenter de prescrire des recettes présumées apporter des remèdes miracles. L'expérience de plusieurs pays africains au sud du Sahara en la matière nous montre qu'il importe d'établir des programmes adaptés aux réalités et aux spécificités de chaque pays et surtout élaborés avec le concours des pays et des populations bénéficiaires. S'il est vrai que le redressement de l'économie mondiale appelle une action internationale concertée, il est encore plus vrai que les mesures draconiennes, conçues parfois *in abstracto*, imposées aux pays en développement, entraînent un coût économique, social et politique fort élevé. Ces programmes, qui placent souvent par-dessus tout la recherche de la solvabilité, ont créé des situations très difficiles et même souvent inacceptables sur le plan social et ont toujours abouti à un endettement progressif inévitable, que les générations futures devront supporter.

Mais il nous faut reconnaître aussi que la redynamisation de nos économies, la relance des exportations, la croissance et la consolidation du secteur privé, la compression des dépenses publiques et l'injection des devises nécessaires à l'importation ne peuvent se réaliser de nos jours, dans la situation critique des économies du tiers monde, sans le concours d'une source de devises fraîches. C'est pourquoi, devant les difficultés économiques réelles qui sont devenues écrasantes, surtout au cours des deux dernières années, le Rwanda a amorcé depuis 1989 des discussions avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale sur les idées clefs d'un programme de relance et de croissance économiques. Dans peu de temps, un programme adapté aux réalités et aux besoins de mon pays sera signé.

Qu'il me soit permis de dire un mot sur la question épineuse de l'environnement. En cette matière, le Rwanda pense que la communauté internationale tout entière est impliquée et qu'un élan de solidarité internationale doit être réalisé pour mobiliser toutes les ressources nécessaires à la préservation d'un environnement sain et viable pour l'espèce humaine. Tous s'accordent à reconnaître que les problèmes écologiques sont devenus actuellement une préoccupation de portée mondiale mais que des divergences subsistent quant aux

Le Président Habyarimana

causes et aux responsabilités liées à la dégradation et à la protection de l'environnement ainsi qu'aux mesures à prendre dans ce domaine. Dans les pays du tiers monde, le sous-développement, la pauvreté, la misère et l'ignorance constituent les principales causes de la dégradation de l'environnement, alors que, dans les pays industrialisés, cette dégradation est due à leurs modes de consommation et de production. Il y a donc lieu d'espérer que ces positions seront harmonisées dans le cadre des préparatifs en cours de la Conférence de 1992 sur l'environnement et le développement.

La République rwandaise exprime l'espoir qu'en ce domaine vital de l'environnement, la communauté internationale saura se serrer les coudes et mobiliser les ressources intellectuelles et techniques nécessaires pour concevoir des solutions garantissant la survie de notre planète. Pour sa part, le Rwanda, qui a fait de la préservation de l'environnement l'une des principales priorités dans le cadre de sa politique d'autosuffisance alimentaire, a entrepris des actions importantes dans ce domaine, telles que le programme national de lutte anti-érosive, l'effort national de reboisement, la stratégie nationale de l'environnement, pour ne citer que celles-là. Le chemin est certes encore long car il reste beaucoup à faire. C'est pourquoi nous comptons sur la coopération internationale pour relever les défis que nous rencontrons chez nous en cette matière.

Mon pays, le Rwanda, attache une importance toute particulière à la préservation de son patrimoine naturel et à la protection de l'environnement. Le renforcement et le maintien des équilibres écologiques requièrent que chaque jour nous nous soucions davantage de nos parcs nationaux, de nos rivières, de nos lacs, de nos réserves naturelles, de nos forêts, de notre habitat, bref de tous les éléments constituant notre environnement.

Le Président Habyarimana

Tournant notre attention vers un élément clef garant de la paix et du développement - que nous connaissons sous le vocable de démocratie - je consacrerai un peu de temps à livrer à cette auguste assemblée les objectifs de mon pays sur cette question combien importante.

Depuis le début de l'année passée, c'est-à-dire bien avant les bouleversements politiques en Europe de l'Est, le Rwanda avait déjà commencé à mener une réflexion profonde sur l'aggiornamento de son système politique.

Il sera en premier lieu question d'élaborer un nouveau manifeste politique, une charte politique nationale devant redéfinir et approfondir les nouvelles règles du jeu démocratique tel que le peuple rwandais le conçoit, et garantir en même temps le respect de ce jeu démocratique et la cohésion nationale.

Et il s'agira à terme de revoir notre constitution de 1978 pour instaurer une autre séparation entre les pouvoirs et surtout pour établir la suprématie de l'Etat sur toute formation politique.

Un dialogue national tous azimuts permettra donc à toutes les forces vives de la nation rwandaise de se prononcer sur tous les aspects de la problématique politique telle qu'elle se pose aujourd'hui.

Un problème aussi important que ceux déjà évoqués est celui de mes compatriotes vivant en dehors du Rwanda. La question des réfugiés rwandais, tel que je l'ai déjà dit à plusieurs reprises, est de la responsabilité première du Gouvernement et du peuple rwandais.

Cependant, compte tenu de ses problèmes connus, notamment ceux relatifs à l'exiguïté de son territoire et à sa démographie, le Rwanda ne peut, seul, résoudre son problème épineux et douloureux. Il renouvelle son appel à la communauté internationale afin qu'une solution durable soit cherchée dans les trois orientations proposées, à savoir le rapatriement volontaire, la naturalisation, tout aussi volontaire par le pays d'accueil, et le libre établissement.

Mon pays se réjouit de la tenue, au cours de ce week-end, du premier sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement, consacré aux problèmes de l'enfant. Je salue personnellement cette initiative et félicite l'ONU et en particulier l'UNICEF, pour avoir concrétisé ce souhait.

Nous aimons tous nos enfants. Et au Rwanda, dans la philosophie de développement et d'essence vitale qui nous fait vivre et espérer, l'enfant occupe, comme c'est le cas dans la philosophie bantoue, une place centrale.

Le Président Habyarimana

L'enfant, pour nous, a toujours été notre raison d'être, la plus grande valeur que nous ayons, la plus importante aussi.

La promotion de l'enfant est donc, dans notre façon de voir les choses, un tout. Elle a quelque chose à voir avec la mise en place d'une médecine de base, avec la protection de la mère et l'émancipation de la femme, avec la sécurité économique. Elle a quelque chose à voir avec le planning familial, avec l'accès à ces services essentiels que sont l'eau, la santé, l'éducation, un abri convenable, avec une autosuffisance alimentaire bien comprise. Elle a quelque chose à faire avec la défense de tous les droits reconnus à l'enfant tels que les définit la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant. C'est dans ce contexte que le Rwanda s'est fait le devoir de la ratifier sans tarder.

Malgré les efforts indéniables de mon gouvernement, appuyés par la communauté internationale, et les succès véritables jusqu'à présent remportés, la situation du Rwanda, en matière de promotion de l'enfant, reste précaire.

Elle reste précaire, essentiellement, parce que la pression qu'exerce la densité démographique - plus de 1 000 habitants parfois par km² - cette pression de la densité démographique sur nos ressources agricoles risque, les aléas climatiques aidant, de nous pousser, malgré tous les efforts entrepris, de plus en plus, vers une situation alimentaire déficitaire permanente, ce qui ne peut qu'affecter, bien sûr, en premier lieu, la santé de nos enfants.

Elle reste précaire aussi, puisque le Rwanda, et avec lui la grande majorité des pays africains, ne peut que subir l'incidence proprement déliquescence de cette réalité économique déprimante qui est la nôtre, de cette succession ininterrompue de crises, les unes plus exceptionnelles que les autres, et qui nous enlèvent en un tournemain jusqu'aux trois quarts de nos recettes d'exportation, donc de nos ressources qui devraient nous permettre de planifier notre développement.

La Déclaration sur les enfants et le programme d'action auxquels ce Sommet mondial pour les enfants devrait aboutir, ne devront pas escamoter l'analyse de certaines des contraintes fondamentales qui s'opposent aujourd'hui si violemment à l'amélioration en profondeur et durable des conditions de vie de nos enfants. Nous risquerions alors de passer à côté de l'essentiel de la problématique qui devrait faire l'objet de ce sommet historique.

Voilà ce que j'avais à coeur de dire aujourd'hui et, pour terminer, je voudrais réaffirmer que la République rwandaise reconnaît à l'ONU le rôle combien

Le Président Habyarimana

irremplaçable dans le maintien de la paix et de la justice ainsi que dans le combat pour la solidarité et le mieux-être de tous les peuples du monde

La République rwandaise ne se lassera jamais de soutenir son action dans la recherche de solutions durables aux différents problèmes de notre temps.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République du Rwanda de l'importante déclaration qu'il vient de faire.

Le général Juvenal Habyarimana, Président de la République du Rwanda, est accompagné hors de la salle de l'Assemblée générale.

**ALLOCATION DE M. BORISLAV JOVIC, PRESIDENT DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
FEDERATIVE SOCIALISTE DE YUGOSLAVIE**

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République fédérative socialiste de Yougoslavie.

M. Borislav Jovic, Président de la Présidence de la République fédérative socialiste de Yougoslavie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies à S. E. M. Borislav Jovic, Président de la République fédérative socialiste de Yougoslavie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président JOVIC (parle en serbo-croate; texte anglais fourni par la délégation) : Je suis particulièrement heureux de voir le représentant de Malte présider la présente session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je tiens également à exprimer notre sincère reconnaissance à M. Joseph Garba, du Nigéria, pour avoir dirigé avec compétence les travaux de la quarante-quatrième session.

Je voudrais en outre souhaiter la bienvenue au nouveau Membre de l'Organisation des Nations Unies, la Principauté du Liechtenstein.

Nous tenons également à dire toute notre appréciation et toute notre gratitude au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Pérez de Cuéllar, qui continue de contribuer sans réserve aux efforts déployés par les Nations Unies pour résoudre les problèmes les plus urgents.

Les dernières décennies du XXe siècle passeront à l'histoire comme des années de transformation historique dans les relations entre les Etats et les peuples, et comme des années de changements sociaux, politiques et économiques dans de nombreux pays.

Les relations dans le monde d'aujourd'hui sont caractérisées par une coopération intensifiée et le dialogue entre les deux superpuissances, par l'implantation d'une nouvelle structure en Europe et la transformation de ce continent en zone politique et économique unique, ainsi que par les processus d'intégration régionale dans d'autres parties du monde. Le potentiel et les intérêts économiques, financiers et techniques sont en train de devenir les nouvelles bases de la coopération. Ces événements positifs n'excluent pas toutefois les incertitudes et la possibilité de tendances régressives. Le danger

Le Président Jovic

de conflits locaux et régionaux, comme en témoigne la récente agression iraquienne contre le Koweït, n'a pas encore été écarté.

Nous sommes convaincus qu'il existe des perspectives d'élaborer un nouveau système plus équilibré et plus démocratique de relations internationales et que cela sera une tendance à long terme dans le développement mondial.

En tant que membre de la communauté internationale, la Yougoslavie souhaite vivement que tous ces processus positifs progressent, englobent tous les domaines des relations internationales et toutes les régions du monde et apportent à toutes les nations du monde une prospérité et un bien-être égaux. La réalisation de cet objectif est néanmoins encore éloignée, car nous vivons dans un monde qui souffre encore de l'héritage d'une époque que nous espérons avoir quittée définitivement.

Inspirée par cet objectif et désireuse de contribuer à sa réalisation, la Yougoslavie a choisi la politique de non-alignement et, depuis maintenant trois décennies, œuvre activement dans le domaine international avec un groupe important de membres du Mouvement des pays non alignés. Depuis la neuvième Conférence au sommet des pays non alignés, qui s'est tenue en 1989 à Belgrade, la Yougoslavie, en tant que Président du Mouvement des pays non alignés, cherche à adapter les activités du Mouvement aux changements radicaux et rapides qui surviennent dans le monde.

Grâce aux contacts qu'elle entretient avec les éléments influents les plus importants dans le monde qui préconisent le dialogue et la coopération sur le plan international, la Yougoslavie a demandé instamment à tous les représentants de la communauté internationale de relever les défis cruciaux qui se posent à l'humanité - la solution des problèmes du développement et, par conséquent, de tous les autres, allant des problèmes écologiques aux problèmes de santé et aux problèmes sociaux des pays en développement, qui représentent encore les deux tiers du monde.

L'amélioration spectaculaire des relations internationales et du climat international ainsi que l'élimination de l'affrontement global entre les superpuissances et les blocs ne peuvent cacher la situation économique difficile et les crises graves que connaissent de nombreux pays en développement. Il faut incontestablement, pour parvenir à un monde stable et tranquille, compléter la détente politique Est-Ouest par une détente économique et sociale entre le Nord et le Sud.

Le Président Jovic

Nous estimons que le Mouvement des pays non alignés, compte tenu de sa nature, de son histoire et de sa capacité de rapprocher et de coordonner les intérêts mondiaux et régionaux, est en mesure de jouer un rôle important dans la création d'un nouvel équilibre dans le monde, qui aura un effet décisif dans les années à venir et à plus long terme sur les événements internationaux et grâce auquel tous les éléments intéressés et influents pourront trouver leur propre intérêt.

Il est incontestable que l'Europe - le continent auquel la Yougoslavie appartient - connaît actuellement des changements extrêmement importants. Au cours de l'année écoulée, des changements démocratiques radicaux sont survenus en Europe; leurs protagonistes sont la population - l'homme de la rue en tant qu'agent libre et créateur. Une Europe nouvelle et différente est en train d'être façonnée devant nos yeux, mais son avenir n'est pas sans incertitudes. Prenons, par exemple, la montée inquiétante de formes extrêmes de nationalisme et d'intolérance, dont quasiment aucune partie de l'Europe n'est à l'abri, ou le niveau excessif du développement de certaines parties du continent, qui risque de conduire au remplacement de la division des blocs, passée de mode, par une nouvelle division, plus durable et plus difficile à éliminer. La solution de ces problèmes est impérative pour la création d'une Europe véritablement unie et stable dans laquelle aucun citoyen ne se sentira le citoyen d'une nation de seconde catégorie.

Le Président Jovic

La stabilité en Europe ne peut être atteinte que si le principe de l'intégrité et de la souveraineté des Etats est scrupuleusement respecté. Aujourd'hui, malheureusement, l'Assemblée générale des Nations Unies a assisté à une attaque verbale flagrante du Président du Présidium de l'Assemblée populaire de la République populaire socialiste d'Albanie contre l'intégrité territoriale et la souveraineté de mon pays. Ouvertement - devant cette assemblée et devant le public du monde entier -, il a demandé la création d'un autre Etat albanais, cette fois-ci sur le territoire de la Yougoslavie. Il est très important pour l'opinion publique internationale qu'il ait présenté ouvertement et publiquement la partie, longtemps cachée, de la politique albanaise à l'égard de la Yougoslavie. L'Assemblée générale sait bien que, nulle part dans le monde - en fait, dans aucun Etat -, les minorités nationales n'ont le droit de créer leur propre Etat et de faire sécession. C'est d'une telle intention non réalisable des séparatistes albanais que découlent tous leurs conflits avec les autorités du Kosovo et de la Yougoslavie, que l'on qualifie, de façon injustifiée, de menaces aux droits de l'homme.

La Yougoslavie serait heureuse si l'Albanie garantissait aux minorités nationales yougoslaves vivant en Albanie les mêmes droits dont jouissent les Albanais vivant en Yougoslavie.

La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) est devenue un processus encore plus complet et un facteur essentiel dans le développement d'une nouvelle architecture européenne. Au moment de la création d'un nouveau système de relations en Europe, il n'est que naturel que la CSCE, seule instance démocratique pan-européenne, serve de cadre au développement de toutes les formes de coopération et de nouvelles relations en Europe. Il ne fait aucun doute que les pays neutres et non alignés vont, comme toujours, apporter une contribution constructive à ce processus.

En tant que pays ouvert et membre actif de la communauté internationale, la Yougoslavie traverse aussi une période de changements très profonds dans son propre développement socio-politique interne. L'introduction du pluralisme politique, du multipartisme et d'élections libres sur cette base s'est accompagnée d'une instabilité qui, dans une large mesure, résulte de la démocratisation et du caractère multinational du pays.

Le Président Jovic

En outre, bien avant d'autres, nous avons opté pour la recherche de solutions à nos propres problèmes de développement par le biais du mécanisme de l'économie de marché. Nous savons que ce passage vers le marché libre risque d'engendrer pour nous des problèmes aigus, sociaux et autres. Cela fait partie, d'une certaine façon, de l'évolution actuelle en Yougoslavie. Nous sommes convaincus cependant que nous sommes sur la bonne voie et que les réformes en cours en Yougoslavie continueront de bénéficier de l'appui et de la compréhension d'un large éventail de pays.

Je saisis cette occasion pour exprimer la profonde préoccupation de mon pays à propos de l'aggravation incessante de la crise du Golfe, provoquée par l'invasion du Koweït par l'Iraq. En son propre nom et en tant que Président du Mouvement des pays non alignés, la Yougoslavie condamne une fois de plus fermement l'acte d'agression commis contre le Koweït et son annexion, qu'elle considère comme nulle et non avenue, réaffirme son plein appui au Gouvernement légitime koweïtien, et demande instamment le retrait immédiat et inconditionnel de l'Iraq du territoire koweïtien, le respect de sa souveraineté et le rétablissement de son intégrité territoriale, seul moyen de résoudre cette crise.

Les derniers événements dans la région du Golfe ont à nouveau confirmé que l'Organisation des Nations Unies est l'instance appropriée pour trouver des solutions aux situations difficiles dans les relations internationales. Nous préconisons l'application intégrale des résolutions que le Conseil de sécurité a adoptées en la matière, et la tenue de nouvelles consultations, dans le cadre des Nations Unies, sur toutes mesures destinées à éviter l'escalade. Voilà pourquoi nous estimons que toute mesure prise par la communauté internationale, y compris le déploiement de forces militaires dans le Golfe, appelle, de sa part, la manifestation du plus haut degré de discipline et de son sens des responsabilités. Je suis certain qu'il est dans l'intérêt de la communauté internationale tout entière d'empêcher une guerre dont les conséquences seraient imprévisibles, et de rétablir la situation qui existait avant l'invasion du Koweït. Nous accueillerons favorablement tous les processus visant à apporter un début de solution politique à la crise, auxquels nous sommes prêts à participer.

Les événements dans la région du Golfe attestent une fois de plus des relations très étroites qui existent entre les facteurs politiques et économiques. La crise et les incertitudes qu'elle entraîne représentent une grave menace pour

Le Président Jovic

l'économie de bon nombre de pays, dont la Yougoslavie, et pour l'économie mondiale dans son ensemble. Ce bouleversement inattendu de l'économie mondiale a aggravé les difficultés déjà chroniques découlant d'une dette extérieure excessive, de la chute des prix des matières premières, des entraves à l'exportation, du protectionnisme, du manque de capitaux, et ainsi de suite.

Malheureusement, cette crise s'est produite précisément au moment où les pays en développement, et notamment les pays les plus endettés et les moins développés, font d'énormes efforts, par le biais de réformes s'accompagnant de lourds sacrifices et de tensions politiques et sociales, afin de lancer leur économie sur la voie de la croissance et du développement.

C'est pourquoi il appartient à tous les pays - tant développés qu'en développement - ainsi qu'aux institutions internationales compétentes et, en premier lieu, aux Nations Unies de prendre les mesures nécessaires pour faire obstacle aux répercussions néfastes que ces facteurs pourraient avoir sur la coopération économique et le développement au niveau international.

La situation est encore aggravée par la persistance de points chauds dans d'autres parties du monde - la crise au Moyen-Orient étant l'un des plus graves. Nous ne devons pas perdre de vue qu'il s'agit là d'une des crises mondiales les plus longues, qui reste une source de tension et qui est en permanence au centre de l'attention. L'impasse dans le cas du Moyen-Orient contraste avec les tendances positives qui s'accroissent en général dans les relations internationales.

Toute solution à cette crise doit passer par le plein exercice, par le peuple palestinien, de son droit à l'autodétermination, y compris de son droit d'avoir son propre Etat, et par le retrait d'Israël de tous les territoires occupés depuis 1967, de même que par des garanties de paix et de sécurité pour tous les pays de la région à l'intérieur de frontières internationalement reconnues. De toute évidence, le meilleur moyen d'atteindre cet objectif serait de convoquer une conférence internationale sur le Moyen-Orient, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, et sur la base des résolutions 242 (1969) et 338 (1973) - proposition approuvée à l'unanimité par les chefs d'Etat et de gouvernement des pays non alignés lors de leur neuvième Conférence.

Je crois que c'est avec un sentiment de succès partagé que nous souhaitons la bienvenue ici à l'Assemblée générale à un nouvel Etat Membre à part entière, la République souveraine et indépendante de la Namibie. Des changements importants

Le Président Jovic

ont lieu en ce moment en Afrique australe. Nous espérons que nous en sommes arrivés à un stade où la question de l'élimination de l'apartheid - un système honteux de discrimination - n'est plus qu'une question de temps. Son abolition immédiate et définitive doit être notre objectif prioritaire commun.

Nous appuyons tout particulièrement le processus actuel visant le règlement du problème du Kampuchea. Nous estimons également que des solutions acceptables doivent être trouvées, le plus rapidement possible, aux questions de Chypre, du Sahara occidental et de l'Afghanistan ainsi qu'à celle de l'unification pacifique de la Corée.

Je crois partager l'avis de la majorité en disant que les mesures à prendre pour régler les nouveaux problèmes mondiaux, tels que ceux liés aux stupéfiants, à l'environnement et aux soins à donner aux enfants, devraient retenir toute l'attention de la communauté internationale.

Tous les représentants savent que les soins à donner aux enfants seront à l'ordre du jour du Sommet qui commence demain. La Yougoslavie appuie sans réserve les objectifs nobles et humains de cette réunion au sommet.

Dans notre monde d'aujourd'hui d'interdépendance accrue entre les Etats et entre les peuples, la valeur universelle des droits de l'homme et toute l'importance qu'ils représentent pour juger du caractère acceptable de la politique d'un pays ont été réaffirmées dans les termes les plus résolus.

La Yougoslavie estime que c'est la plus ou moins grande mesure dans laquelle un particulier exerce ses droits qui permet d'apprécier l'ampleur de la démocratisation dans une société et la capacité de celle-ci de prendre part aux processus démocratiques plus larges qui se déroulent dans le monde.

Le Président Jovic

Nous sommes de plus en plus convaincus qu'il est nécessaire de respecter pleinement les droits et les libertés de l'homme, tant sur le plan collectif qu'individuel, en dépit du fait que les droits civils et politiques ne peuvent être séparés des droits économiques et sociaux.

Les changements positifs dans les relations Est-Ouest ont contribué à l'affaiblissement ou à l'élimination des dernières poches de résistance qui refusaient d'accepter les normes internationales dans le domaine des droits de l'homme, y compris les droits des minorités. La règle est maintenant acceptée que les droits de l'homme et les libertés civiles ne sont pas seulement des valeurs d'ordre général, mais constituent également une obligation et un critère pour évaluer la nature et les réalisations de tout système social.

Les temps sont maintenant passés où les grandes puissances et les blocs évitaient les Nations Unies ou traitaient l'Assemblée générale comme une plate-forme de propagande plutôt que comme un forum dont le rôle est de résoudre les principaux problèmes internationaux. Compte tenu des réformes réalisées au sein des Nations Unies elles-mêmes, notamment pour résoudre la crise financière, et compte tenu surtout des possibilités de leur redonner vie comme conséquence des négociations et des accords conclus entre les superpuissances et du climat plus favorable dans les relations internationales en général, de nouvelles perspectives existent maintenant pour ce qui est de l'efficacité de l'Organisation mondiale.

Les temps ont en effet bien changé. Le Mouvement des pays non alignés également, de même que ses possibilités. Pendant une longue période de temps, allant de pair avec la lutte pour l'émancipation des pays et des peuples, avec les efforts visant à restructurer les relations mondiales et à leur insuffler un esprit de partenariat, de solidarité et de coopération, le Mouvement aussi s'est constamment opposé à la polarisation des blocs. Les Non-Alignés considèrent les développements favorables qui ont lieu dans le monde d'aujourd'hui comme l'accomplissement, dans une large mesure, de leurs propres objectifs. Les conditions préalables ont été remplies pour une nouvelle évolution positive.

Qu'il me soit permis, en tant que Président du Mouvement, d'indiquer brièvement les domaines dans lesquels l'accomplissement de ces conditions préalables pourrait et devrait être encouragé.

En premier lieu, dans le domaine du climat international général : les événements survenus en Europe et également l'évolution dans le monde indiquent qu'un nouvel ordre mondial est en train de s'imposer dans une vaste mesure, un

Le Président Jovic

ordre dans lequel il n'existe plus ni ennemis ni rivaux, mais seulement des concurrents et des partenaires.

Deuxièmement, dans la sphère économique et sociale, dans laquelle les déséquilibres existants ne peuvent rester sans solution : ce n'est pas seulement que ces déséquilibres engendrent de nouvelles tensions qui peuvent nous faire faire marche arrière, c'est aussi qu'ils empêchent une nouvelle qualité de vie - du point de vue des droits de l'homme jusqu'à la protection de l'environnement - de s'imposer au niveau mondial.

Troisièmement, en traitant des crises mondiales selon les critères que nous avons mentionnés, nous devrions encourager parallèlement le renforcement des mesures propres à accroître la confiance, les mécanismes de négociation et de contrôle au sein des Nations Unies ainsi que toutes les autres formes d'organisation multilatérale inspirées par la Charte de cette organisation mondiale.

Enfin, ce qui est peut-être le plus important : l'accomplissement de ces conditions préalables doit être encouragé au sein des Nations Unies elles-mêmes. Cette heure de gloire qu'elles connaissent maintenant, pour la première fois depuis les jours de la guerre froide et pour la première fois dans l'histoire de l'après-guerre, signifie que les Nations Unies sont devenues le lieu où les questions sont résolues et où, en effet, elles peuvent être résolues : c'est là non seulement la vision des fondateurs qui devient réalité, mais également une obligation pour nous tous. Si les Nations Unies arrivent finalement à assumer leur propre rôle, elles seront alors capables de faire la paix et deviendront un instrument plus fort de sécurité collective, ce qui implique pour chaque pays Membre de se soumettre à de nouvelles règles démocratiques pouvant assurer la prospérité économique et la stabilité politique.

Dans la poursuite de tous ces objectifs, le Mouvement des pays non alignés est disposé à travailler d'arrache-pied en tant que facteur actif dans la réintégration mondiale et dans l'émancipation plus poussée des individus et des nations.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je voudrais remercier le Président de la République fédérale socialiste de Yougoslavie pour la déclaration qu'il vient de faire.

M. Borislav Jovic, Président de la Présidence de la République fédérative socialiste de Yougoslavie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

ALLOCUTION DE M. JOAQUIM ALBERTO CHISSANO, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE POPULAIRE DU MOZAMBIQUE

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République populaire du Mozambique.

M. Joaquim Alberto Chissano, Président de la République populaire du Mozambique, est escorté dans la salle de l'Assemblée.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République populaire du Mozambique, S. E. M. Joaquim Alberto Chissano, et je l'invite à prendre la parole.

Le Président CHISSANO (interprétation de l'anglais) : C'est avec plaisir et satisfaction qu'en mon nom personnel et au nom de ma délégation, je félicite M. Guido de Marco de son élection unanime à la présidence de la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale. Nous vous souhaitons tout le succès possible dans vos fonctions importantes.

Votre élection à ce haut poste prouve le grand prestige dont jouit votre pays, Malte, au sein de la communauté internationale et la confiance que nous plaçons tous en vous et dans vos éminentes qualités. Nous sommes sûrs que sous votre autorité, les délibérations de cette session seront couronnées de succès. Nous sommes prêts à collaborer avec vous et à vous accorder tout l'appui en notre pouvoir en vue d'assurer le succès de cet objectif.

Je voudrais également faire part à votre prédécesseur, M. Joseph Garba, de la satisfaction et de la reconnaissance de la délégation du Mozambique pour la manière compétente dont il a présidé la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale, ainsi que les sessions extraordinaires qui ont eu lieu durant son mandat.

Nos félicitons également le Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, de son esprit créatif et de son autorité dynamique ainsi que de l'engagement qu'il a pris de rechercher une solution appropriée aux divers problèmes qui menacent la paix, le progrès, le développement et le bien-être de tous les peuples.

Le Président Chissano

Un événement d'une énorme importance a marqué la période qui s'est écoulée depuis la dernière session de l'Assemblée générale, à savoir l'indépendance de la Namibie. C'est avec joie et émotion que nous avons été témoins de la prise en main, par le peuple de la nation soeur de Namibie, des reines de la souveraineté et de l'autodétermination. L'accession à l'indépendance de ce pays africain a été le point culminant d'une longue marche héroïque de résistance et de lutte du peuple de Namibie à l'encontre de l'occupation coloniale. Elle a été une victoire pour l'humanité tout entière, le corollaire et l'issue finale de décennies d'efforts conjoints de la part du peuple de Namibie et de toutes les forces éprises de paix. Elle a marqué la chute des derniers vestiges du colonialisme sur le continent africain.

Je m'associe aux orateurs précédents qui ont transmis leurs voeux tout particuliers de bienvenue à la délégation de la Namibie indépendante ici présente. L'indépendance de la Namibie a élargi les frontières de la liberté et renforcé la communauté des nations libres et souveraines du monde. Nous nous félicitons aussi de l'admission de la Principauté de Liechtenstein en tant que 160e Membre de notre organisation. L'accession de cette principauté aux Nations Unies raffermi notre famille et constitue un pas de plus vers une universalité plus large de notre organisation.

La quarante-cinquième session de l'Assemblée générale se déroule à une époque d'espoir et d'appréhension pour notre planète. Tandis que, d'une part, nous assistons avec joie et satisfaction à la naissance d'une ère d'ouverture, d'interdépendance et de coopération parmi les nations et que nous sommes heureux de constater un renforcement des pratiques démocratiques dans diverses parties du monde, d'autre part, nous voyons aussi surgir avec une véhémence inhabituelle, des attitudes et un comportement inacceptables, qui créent des poches de tension dangereuses et menacent les réalisations fragiles de l'humanité à ce jour pour parvenir à la détente et au désarmement.

Au moment où les efforts de paix deviennent une force motrice qui nous anime tous, et où le dialogue acquiert un poids important dans la solution des conflits mondiaux, la situation explosive du Golfe nous préoccupe tous très sérieusement. De graves événements, dont les conséquences catastrophiques sont déjà ressenties dans chacun de nos pays, se déroulent dans la région. Nous rejetons l'invasion, l'occupation et l'annexion du Koweït. Nous exigeons le respect des normes du droit

Le Président Chissano

international et le rétablissement de la souveraineté du Koweït. Nous demandons que l'on trouve une plate-forme pacifique, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies, pour mettre fin au spectre de la guerre qui plane sur la région.

Quant au problème du Moyen-Orient, nous sommes conscients que les droits du peuple palestinien continuent d'être violés. Nous réitérons notre conviction qu'il est nécessaire de convoquer une conférence internationale avec la participation de toutes les parties intéressées, y compris l'Etat de Palestine.

Nous estimons encourageants les progrès réalisés sur la voie d'une solution pacifique du conflit au Kampuchea. Nous sommes persuadés que les Nations Unies pourraient jouer un rôle vital dans la solution de ce problème.

Au Timor oriental, le peuple maubère continue d'être privé de son droit à l'indépendance et à l'autodétermination. Nous encourageons le Secrétaire général à poursuivre ses efforts en vue de réaliser une solution acceptable en ce qui concerne ce problème, qui doit nécessairement être fondée sur le respect des droits fondamentaux du peuple du Timor oriental.

Quant à la question du Sahara occidental, nous nous félicitons des mesures prises par le Secrétaire général en vue d'une solution pacifique et définitive de ce conflit, et nous l'encourageons à poursuivre ses efforts sans hésitation.

Dans la péninsule coréenne, nous encourageons les efforts actuels visant à la réunification pacifique de la nation coréenne. Les réunions de haut niveau qui se sont tenues récemment entre les deux Corée constituent un pas en avant dans ce sens.

Au cours de la période à l'examen, l'Europe a été témoin d'événements politiques et économiques d'une grande portée, parmi lesquels les changements survenus en Europe orientale et l'Accord de réunification de l'Allemagne méritent d'être soulignés.

En Afrique australe, nous considérons que les décisions prises par le gouvernement du Président De Klerk en Afrique du Sud sont un signe d'encouragement. La libération de Nelson Mandela, dirigeant historique du peuple sud-africain, et celle de certains de ses compatriotes, de même que la légalisation de toutes les organisations politiques et démocratiques sud-africaines bannies jusqu'alors, la levée de l'état d'urgence et les entretiens préliminaires entre le Gouvernement et l'African National Congress (ANC) ouvrent de nouveaux horizons dans l'histoire de la politique sud-africaine. Ces changements, qui sont le produit de

Le Président Chissano

sacrifices et d'une lutte inlassable de la part du peuple sud-africain, de l'Afrique et de la communauté internationale dans son ensemble, annoncent un avenir plus stable, pacifique et prometteur pour le développement de l'Afrique australe. C'est avec espoir que nous attendons l'ouverture de négociations constitutionnelles entre les autorités sud-africaines, l'African National Congress (ANC) et d'autres forces démocratiques sud-africaines. La communauté internationale doit continuer de jouer un rôle crucial dans les efforts déployés pour parvenir à éradiquer le système d'apartheid dans le cadre des prémisses contenues dans la Déclaration de la seizième session extraordinaire des Nations Unies sur l'apartheid et ses conséquences destructrices en Afrique australe.

Nous demandons instamment au Président De Klerk et à son gouvernement de poursuivre avec courage et détermination la voie dans laquelle ils se sont engagés.

Le Mozambique continuera d'apporter sa contribution, sous quelque forme que s'avèrera nécessaire, pour garantir le succès de cette grande et noble entreprise. Toutefois, nous prenons note avec beaucoup de préoccupation de la vague de violence qui a déferlé récemment sur l'Afrique du Sud. Nous rendons hommage à la maturité et au sérieux dont a fait preuve l'African National Congress (ANC) en la personne de son vice-président, Nelson Mandela, lorsqu'il a tenté de mettre fin à cette violence.

Nous soulignons le danger inhérent aux attitudes extrémistes de ceux qui veulent, à tout prix, perpétuer le système d'apartheid. Nous demandons instamment au Gouvernement sud-africain de s'engager catégoriquement à éliminer les causes qui suscitent ces tensions.

En Angola, nous accueillons avec satisfaction les mesures entreprises par le Gouvernement afin de mettre fin par des moyens pacifiques à la guerre dévastatrice qui se poursuit sur le sol d'une nation sœur. La communauté internationale devrait soutenir ces efforts, pour qu'ils puissent aboutir à la paix et à l'harmonie nationale.

Le Président Chissano

Au Mozambique, notre pays, la fin de la guerre et le retour à la tranquillité et à une vie normale pour tous les Mozambicains constituent la première priorité de notre gouvernement et du Parti Frelimo. La guerre insensée de sabotage et de destruction qui ravage encore notre pays, continue d'entraîner de nombreuses pertes en vies humaines et de provoquer des dommages matériels considérables. A la suite de cette destruction aveugle menée par le Renamo, des milliers de Mozambicains ont été déplacés, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, dépossédés de leurs biens, réduits à un dénuement extrême et ils ne survivent que grâce à l'aide généreuse de leurs compatriotes et de la communauté internationale. L'état d'urgence économique et social que nous connaissons dans notre pays n'est que l'un des aspects dramatiques des conséquences de cette guerre injustifiée. Des écoles, des jardins d'enfants, des centres de soins et un certain nombre d'infrastructures économiques ont été détruits, ce qui fait que des centaines de milliers de personnes sont privées d'établissements scolaires et de soins.

Le programme de redressement économique qui a débuté en 1987, grâce au large soutien de la communauté internationale, se trouve maintenant confronté, en dépit de ses résultats positifs, aux répercussions négatives d'actes de déstabilisation constants qui entravent sa pleine mise en oeuvre, notamment dans les zones rurales. Les efforts déployés par le Gouvernement avec le soutien de la communauté internationale, en vue d'épargner la vie de millions de Mozambicains dans une situation d'urgence ont été entravés par l'action armée du Renamo contre les populations et des cibles économiques et sociales. Son attachement à défendre notre pays n'empêche pas le Gouvernement de rechercher les moyens pacifiques de mettre un terme à la guerre, puisque nous estimons que tout doit être fait pour instaurer une paix honorable et digne dans notre pays.

Nous avons eu l'occasion dans le passé d'informer la communauté internationale des principes fixés par le Gouvernement comme devant constituer une base préalable au dialogue avec le Renamo et des contacts indirects que nous avons eus, avec l'appui des médiateurs, en vue de créer un climat propice à un dialogue direct. Nous sommes aujourd'hui en mesure d'informer l'Assemblée que grâce aux efforts des médiateurs, des gouvernements amis et des peuples de bonne volonté, un dialogue direct entre le Gouvernement et le Renamo a été entamé à Rome. Il y a déjà eu deux séries de discussions. Le respect de la souveraineté, de l'ordre constitutionnel et de la démocratie dans la République populaire du Mozambique

Le Président Chissano

constituent les bases essentielles du dialogue mené actuellement. Grâce à ce dialogue, le Gouvernement cherche à faire cesser la violence, à rétablir la paix dans le pays et la réconciliation nationale. Nous voulons une paix véritable et durable, une paix fondée sur l'unité et la stabilité nationales. Nous recherchons une paix qui soutienne nos intérêts nationaux, une paix réalisée par les Mozambicains pour le peuple mozambicain.

Malgré ces efforts marquants, le Renamo continue de recourir à des manœuvres dilatoires, retardant ainsi la négociation. Ces manœuvres ne servent nullement l'intérêt suprême de la nation mozambicaine et ne contribuent qu'à prolonger inutilement les souffrances de notre peuple. Le Gouvernement demeure néanmoins attaché à poursuivre un dialogue direct et à surmonter tous les obstacles réels qu'il pourrait rencontrer sur cette voie. Nous sommes disposés à débattre de toute question de fond susceptible de satisfaire les justes demandes de notre peuple.

Il n'y a aucune raison valable de poursuivre la guerre au Mozambique. Malgré la situation de guerre dans le pays, le Parti du Frelimo n'a épargné aucun effort dans sa tentative de trouver de meilleurs moyens d'organiser la société mozambicaine et garantir une participation réelle et efficace de la population à la formulation et aux décisions relatives au destin de la nation. C'est dans ce contexte que le débat sur le projet de constitution amendé s'est achevé au mois de juillet dernier. Ce débat a permis à la population d'exprimer ses vues sur l'avenir du pays. Des millions de Mozambicains, y compris des communautés mozambicaines à l'étranger, ont fait connaître leurs vues dans un esprit d'unité, d'ouverture et de franchise, avec dignité, fierté et patriotisme, sur les questions d'intérêt national. La population s'est également exprimée sur la nature du système politique qu'il souhaite voir rétabli dans le pays.

L'analyse des contributions faite au cours de la discussion nous permet de comprendre et de cerner les intérêts et les aspirations de la population à l'heure actuelle. Elle nous a également permis de choisir un système politique multipartite dans notre pays et d'élaborer diverses politiques nationales qui figurent dans le projet de constitution qui doit être présenté d'ici quelques jours à l'assemblée du peuple pour adoption. L'adoption de la nouvelle constitution sera suivie par des élections présidentielles et législatives, grâce au suffrage universel direct, en 1991. L'introduction du système politique multipartite au Mozambique est liée au respect de certains critères qui feront l'objet d'une loi

Le Président Chissano

spécifique qui sera promulguée en temps opportun par l'assemblée du peuple. Ces critères stipuleront entre autres qu'aucun parti politique ne devra être constitué sur la base de la tribu, de la religion ou de tout autre facteur susceptible de saper l'unité nationale ou d'aboutir à l'éclatement de la société mozambicaine. Ils stipulent, en outre, que les partis défendront les intérêts nationaux, l'indépendance et la souveraineté de l'Etat mozambicain.

En recommandant l'introduction du système multipartite dans le pays, le Parti Frelimo n'ignore pas que ce système en soi ne signifie pas nécessairement la démocratie. La démocratie implique, selon nous, la participation du peuple à l'élaboration des décisions relatives au destin du pays et à l'exercice de la souveraineté par le peuple.

Le climat actuel de détente et de dialogue, les changements politiques qui se multiplient dans le monde et le consensus croissant sur les politiques qui doivent être adoptées pour les stratégies de développement, nécessitent une plus grande démocratisation des relations économiques internationales qui permettront aux pays du Sud de bénéficier des progrès réalisés dans les domaines scientifiques et des nouvelles technologies aux fins du progrès et de la prospérité de tous les peuples du monde.

Le Président Chissano

Nous reconnaissons que, même si des solutions ont été progressivement trouvées aux conflits politiques, le traitement des questions relatives aux problèmes de développement, qui sont omniprésents dans la plupart de nos pays, est handicapé par une lenteur et une apathie considérables.

Les changements structurels qui interviennent actuellement dans le système économique mondial, de même que l'interdépendance croissante qui en résulte, devraient créer de nouvelles occasions de stimuler la croissance économique dans les pays en développement et non pas élargir le fossé qui les sépare des pays industrialisés.

Nous sommes conscients de la responsabilité qui nous incombe à titre d'acteurs principaux dans le processus de développement de nos pays. Nous demandons davantage de compréhension et de sensibilité en ce qui concerne la nature des problèmes qui constituent la pierre d'achoppement de notre développement. Il est urgent que le volume de capitaux pour le développement soit augmenté et rendu disponible de façon à ce que les moyens financiers et matériels servent à l'expansion, la diversification et la modernisation des secteurs productifs de l'économie.

Nous sommes heureux d'accueillir le rapport de la Commission du Sud dont le Président, S. E. Mwalimu Julius Kambaraga Nyerere, avait récemment annoncé la publication. Ce rapport, en raison de l'analyse approfondie de la situation économique des pays en développement et des recommandations qu'il contient, constitue un apport précieux au regard non seulement des problèmes qu'affrontent les pays en développement mais aussi de l'amélioration des relations Nord-Sud.

Nous demandons instamment aux Etats Membres de cette organisation de définir conjointement les moyens d'appliquer les directives contenues dans ce rapport.

La crise de la dette extérieure demeure un des principaux obstacles à notre croissance et à notre développement économiques. Il est extrêmement important d'instaurer un dialogue constructif entre créanciers et débiteurs afin de trouver des solutions définitives à ce problème. Nous saisissons cette occasion pour exprimer notre satisfaction aux divers pays créanciers qui ont adopté des mesures concrètes pour alléger le fardeau de la dette du Mozambique et de certains autres pays qui connaissent de sérieuses difficultés économiques.

Un autre défi que doit relever la communauté internationale est celui de la protection de l'environnement. A cet égard aussi, l'avenir de l'humanité est entre

Le Président Chissano

nos mains. Nous demandons instamment à chacun de participer pleinement aux préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui aura lieu au Brésil, en 1992.

Dans quelques jours, la communauté internationale sera le témoin d'un événement sans précédent, le Sommet mondial pour les enfants. La présence à ce sommet de nombreux chefs d'Etat et de gouvernement et d'illustres dignitaires est un témoignage de notre volonté commune d'unir nos forces pour rechercher des solutions aux problèmes qui menacent l'avenir des générations futures.

Nous avons la responsabilité de bâtir un avenir pacifique et harmonieux pour nos enfants, qui sont les citoyens de demain. Les enfants sont une source d'inspiration pour nous et ils imposent un important défi au regard de notre action. Nous devons leur offrir ce que notre génération a peu connu : la paix, la stabilité, l'harmonie et le développement.

Nous croyons que ce sommet renforcera notre volonté de préserver la tendance actuelle des relations internationales en défendant les nobles idéaux qui ont présidé à la création de notre organisation.

Nous sommes heureux de constater la tendance qui se manifeste actuellement dans les relations internationales, la revitalisation du rôle des Nations Unies qui en fait le foyer de recherche de solutions aux graves problèmes qui affectent l'humanité, comme les guerres et les conflits régionaux.

Notre organisation prend aujourd'hui une dimension universelle. Toutefois, cette dimension ne s'apprécie pas seulement en fonction de l'augmentation du nombre de ses membres, mais aussi et surtout en fonction de la mesure dans laquelle les valeurs, principes et objectifs qu'elle défend sont universellement reconnus.

La coopération, la solidarité et le nouveau consensus qui se dégagent actuellement à l'échelon international en sont un exemple très éloquent. Nous estimons que cette nouvelle tendance dans les relations internationales doit non pas servir à gérer des crises particulières, mais servir de ligne de conduite systématique pour faire face aux innombrables défis qui confrontent le monde, comme par exemple le sous-développement, la pauvreté, les maladies endémiques, le SIDA, la drogue, et les problèmes écologiques.

En concluant, nous réaffirmons notre confiance dans l'aptitude de l'Organisation des Nations Unies à relever ces défis avec succès. Elle demeure le forum le plus approprié pour résoudre les problèmes de développement social et

Le Président Chissano

économique des peuples et pour assurer la promotion de la paix et de la sécurité internationales.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République populaire du Mozambique de la déclaration qu'il vient de faire.

M. Joaquim Alberto Chissano, Président de la République populaire du Mozambique, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET REPARTITION DES POINTS****DEUXIEME RAPPORT DU BUREAU (A/45/250/Add.1)**

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : J'attire maintenant l'attention des membres sur le deuxième rapport (A/45/250/Add.1) du Bureau, qui a été distribué ce matin dans la salle de l'Assemblée générale.

Ce rapport traite de la demande du Belize d'inclure dans l'ordre du jour de la présente session un point supplémentaire intitulé "Aide électorale à Haïti".

Le Bureau recommande à l'Assemblée générale d'inclure ce point dans l'ordre du jour.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale décide d'inclure dans son ordre du jour le point supplémentaire intitulé "Aide électorale à Haïti"?

Il en est ainsi décidé.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : Le Bureau a également décidé de recommander à l'Assemblée que cette question soit examinée directement en assemblée plénière.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale adopte cette recommandation.

Il est ainsi décidé.

Le **PRESIDENT** (interprétation de l'anglais) : Puis-je également considérer que la question devra être examinée de façon prioritaire compte tenu de son caractère urgent?

Il en est ainsi décidé.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. MOCK (Autriche) : Monsieur le Président, c'est avec grand plaisir que je vous félicite d'avoir été élu à la présidence de l'Assemblée générale. Je suis convaincu que sous votre compétente direction, l'Assemblée mènera ses importantes délibérations avec la plus grande efficacité. La République de Malte a montré à la communauté des peuples, combien un petit pays est en mesure de contribuer avec succès à la coopération internationale.

Je voudrais également exprimer ma profonde estime envers votre prédécesseur, M. l'Ambassadeur Joseph N. Garba, ancien Représentant permanent du Nigéria auprès des Nations Unies. Il a su gérer nos délibérations avec dextérité durant la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale.

Permettez-moi de rendre un hommage particulier à M. le Secrétaire général Pérez de Cuéllar dont le dévouement et les services exceptionnels ont contribué de manière significative à fonder la nouvelle estime dont jouissent à la fois les Nations Unies et le rôle croissant de la diplomatie multilatérale. Ces progrès gagnent une importance particulière à la vue des crises régionales et des défis mondiaux qu'il nous faut affronter de nos jours.

Pour la première fois, nous avons la grande joie de pouvoir saluer la République de Namibie à l'occasion de l'ouverture d'une session régulière de cette assemblée.

Nous accueillons de même très chaleureusement au sein de cette assemblée générale la Principauté de Liechtenstein avec laquelle l'Autriche est liée par des liens d'amitié profonde et intense, étant donné que nous sommes voisins, que nous sommes tous deux neutres et que nous possédons une histoire commune.

M. Mock (Autriche)

Au cours de l'année dernière, la réduction des antagonismes internationaux, le développement de nouvelles formes de coopération ainsi que le renforcement de la paix internationale aux niveaux régional et mondial ont fait des progrès considérables.

Cette évolution a été particulièrement spectaculaire en Europe, mais les efforts de pacification ont aussi, finalement, et après de longues années souvent douloureuses, porté leurs fruits dans quelques-unes des autres régions. Cependant, le nouveau conflit qui sévit au Moyen-Orient nous rappelle une fois de plus qu'il serait illusoire de croire à l'arrivée de la paix éternelle.

En ce qui concerne l'Europe, le moment est venu de rendre hommage à tous ceux dont le courage a permis à un rêve de se réaliser. Je voudrais payer tribut à tous les silencieux "héros du changement", aux souffrances de ceux qui ont été arrêtés, battus, persécutés, exilés, aux écrivains de samizdats, aux croyants, aux intellectuels, aux paysans, aux travailleurs. Il sont une source d'inspiration et d'optimisme pour nous tous. Leur persévérance inébranlable a créé une nouvelle conscience de ce qu'est la dignité du genre humain et l'inaliénable valeur des droits de l'homme.

Une seule année a passé depuis l'acte symbolique où j'ai coupé avec le Ministre des affaires étrangères de la Hongrie, les barbelés placés sur nos frontières communes. Pendant des dizaines d'années, ils furent le symbole de la division de l'Europe. Cette ère touche à sa fin, la voie de l'unification graduelle du continent européen, basée sur un système durable de sécurité et de coopération, est enfin ouverte.

Pour la première fois en ce siècle, les peuples européens se rallient aux mêmes valeurs : les droits de l'homme, la démocratie pluraliste, l'Etat de droit, l'économie de marché à dimension sociale et écologique. Voilà les piliers de la nouvelle Europe qui est en train de se faire. Le sommet de Paris des chefs d'Etat et de gouvernement des pays participant à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) marquera la fin de l'après-guerre et posera les lignes majeures d'une future "architecture européenne". Elle comprendra les structures et les institutions de l'Europe entière.

La rencontre des ministres des affaires étrangères des pays de la CSCE qui aura lieu la semaine prochaine, ici, à New York, évaluera l'ampleur des travaux préparatoires qui ont lieu à Vienne et prendra note du "traité portant règlement

M. Mock (Autriche)

définitif concernant l'Allemagne" réglant les aspects extérieurs de l'unité allemande.

L'Autriche, située au centre du continent européen, a participé activement aux divers processus de formation de la nouvelle coopération régionale et subrégionale. Nous sommes convaincus que l'Autriche neutre, ayant déposé sa demande d'adhésion à la Communauté européenne et en vertu de son expérience historique et des relations qu'elle entretient avec ses voisins de l'Europe de l'Est et du Sud-Est, est en mesure d'apporter une contribution spécifique à la construction de la nouvelle Europe.

Un exemple du nouveau dynamisme de la coopération internationale au niveau subrégional est fourni par l'initiative de la Pentagonale. Celle-ci, réunissant la Hongrie, l'Italie, la Tchécoslovaquie, la Yougoslavie et l'Autriche, prévoit une collaboration technique dans différents domaines comme celui de l'environnement, de l'énergie, des transports, des sciences et de la technologie, de la culture et du tourisme. Cette coopération qui se développe de façon si naturelle, prouve que même après quatre décennies de séparation, des capacités de communication séculaires sont toujours existantes.

M. Mock (Autriche)

De plus, l'initiative de la Pentagonale est devenue une plate-forme aussi bien d'un échange de vues entre ces cinq pays que de la définition de positions communes vis-à-vis de problèmes régionaux. Enrichis dans leurs cultures de plus de 25 nationalités et minorités nationales, les pays de la Pentagonale ont pris une démarche commune en faveur de la protection des minorités nationales lors de la rencontre de Copenhague sur la dimension humaine de la CSCE. Les Etats participant à la CSCE ont accepté d'adopter des mesures spéciales afin de protéger, dans les cas où cela serait nécessaire, les droits des minorités sans discrimination aucune et dans le plein respect de l'égalité devant la loi. L'identité des minorités doit être sauvegardée et affermie.

L'Autriche est particulièrement heureuse de pouvoir évoquer, dans ce contexte, les progrès substantiels qui ont été faits dans l'exécution de l'Accord austro-italien sur le Tyrol du Sud datant du 6 septembre 1946.

Comme j'ai déjà pu le rapporter lors de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale, les relations entre l'Italie et l'Autriche ont atteint un excellent niveau. Néanmoins, pour que ce conflit, qui a été soumis aux Nations Unies il y a déjà 30 ans, puisse être déclaré réglé de la part de l'Autriche, trois des 137 mesures sur lesquelles porte l'accord conclu avec l'Italie en 1969 doivent encore être prises. En outre, six questions survenues ultérieurement, mais qui concernent indéniablement la pratique concertée et l'exécution de l'Accord du 6 septembre 1946, doivent encore être résolues.

Cet état de fait suscite quelques remarques sur la situation actuelle : l'Italie s'est montrée de plus en plus compréhensive à l'égard des intérêts du peuple sud-tyrolien comme le prouve, d'une part, l'exécution de la première partie des mesures visant à établir l'égalité entre la langue italienne et la langue allemande et, d'autre part, les contributions importantes au financement de l'autonomie. Mais ce qui est encore plus significatif, c'est la confiance que l'Italie a dans la minorité sud-tyrolienne en général et, en particulier, dans les activités que celle-ci développe des deux côtés de la frontière. L'Italie a donc rendu possible aux Tyroliens du Sud d'exercer loyalement la plus noble tâche qui puisse incomber à cette minorité, à savoir de servir de lien culturel, social et économique entre l'Italie et l'Autriche.

L'attitude positive de l'Italie démontre une fois de plus que les minorités devraient être considérées comme un élément dynamique et enrichissant et non pas

M. Mock (Autriche)

comme un fardeau. Voilà à la fois le moyen de régler le conflit du Tyrol du Sud et d'arrêter les développements que nous observons aujourd'hui dans les pays d'Europe de l'Est : d'anciens conflits de nationalités menacent d'y réapparaître après l'effondrement des contraintes idéologiques.

Le règlement par l'Italie dans un proche avenir des quelques problèmes qui n'ont pas encore été résolus mettra fin à un long conflit qui a été porté devant les Nations Unies. Cette solution pourrait également servir de modèle à d'autres Etats ayant des problèmes comparables, grâce aux accords conclus et, de surcroît, à la lumière des expériences qui ont été faites.

Il nous faut admettre que la joie que nous ressentons face à l'écroulement des murs politiques et économiques en Europe risque de rabaisser l'attention que nous portons à d'autres questions régionales et aux complexes interdépendances qui caractérisent notre monde multipolaire d'aujourd'hui. L'unification de l'Europe, en l'occurrence, n'a jamais été perçue comme l'alternative d'un contrat social à l'échelle mondiale. Au contraire, la paix tout autant que la stabilité et la coopération dans toute région sont des exigences inéluctables avant de pouvoir traiter de problèmes mondiaux à long terme, pourtant inévitables.

L'agression de l'Iraq et l'annexion illégale de l'Etat souverain du Koweït lancent un redoutable défi à la nouvelle entente intercontinentale qui est en train de se former grâce au recul du clivage Est-Ouest. La réaction du monde entier face à cet acte prouve bien que ce n'est pas uniquement l'Europe qui bénéficie de la réduction d'anciens antagonismes, mais aussi une certaine idée de la solidarité allant beaucoup plus loin. Quant à l'Autriche, cette crise a démontré clairement que la neutralité permanente ne nous empêche pas de participer à des actes de solidarité internationale.

Dès le début de la crise, l'Autriche a pris une position sans équivoque, forte de souvenirs amers quant à son propre passé. Nous avons dénoncé l'occupation et l'annexion illégale du Koweït, un pays souverain et indépendant avec lequel l'Autriche entretient des relations amicales.

Nous avons condamné les mesures illicites prises par l'Iraq contre les citoyens étrangers et les diplomates, et nous avons appliqué de façon intégrale les sanctions décidées par le Conseil de sécurité dans sa résolution 661 (1990). En outre, dans un esprit de solidarité, l'Autriche neutre a permis le survol de son territoire à des avions apportant des renforts et des ravitaillements aux forces

M. Mock (Autriche)

armées stationnées en Arabie saoudite. Dans ce même esprit de solidarité, nous avons immédiatement octroyé des fonds aux pays les plus sévèrement touchés économiquement par la crise, à savoir l'Egypte et la Jordanie, fonds que nous sommes résolus à augmenter substantiellement.

M. Mock (Autriche)

L'Autriche condamne également toute violation du statut des missions et représentants diplomatiques comme une agression envers les fondements essentiels de la coexistence pacifique entre les Etats. C'est à ce titre que l'Autriche, de même que d'autres Etats concernés, a demandé une session d'urgence du Conseil de sécurité à ce sujet.

Le respect de l'embargo décrété par les résolutions du Conseil de sécurité sera un test important pour savoir si les nations de l'Organisation mondiale sont véritablement "unies" dans leur volonté de défendre le droit, la souveraineté et l'indépendance des moyens et petits Etats Membres. L'Autriche se réjouit des décisions prises par le Conseil de sécurité en faveur du Koweït parce qu'elles confirment le principe que les moyens et petits Etats ont le même droit à leur indépendance que des Etats plus grands. Ce sont en premier lieu les pays qui ne sont pas des grandes puissances qui ont un intérêt vital à ce que soit pleinement respecté le droit international, si souvent piétiné. Si l'Autriche, qui a posé sa candidature à un siège non permanent du Conseil pour la période 1991-1992 est élue, elle s'engagera à lutter encore plus pour la réalisation de ce principe.

Nous sommes peut-être témoins d'un changement qualitatif des relations internationales qui comporte la réalisation politique de la noble pensée qui est à la base de la Charte des Nations Unies : la sécurité collective pour tous. Cette évolution, pourvu qu'elle persiste, aura certainement des répercussions profondes pour les notions de souveraineté, d'indépendance et même de neutralité. Si nous sommes prêts, de pair avec d'autres Etats, à en tirer les conséquences nécessaires, nous sommes en même temps résolus à maintenir la prévisibilité et la crédibilité de notre politique de neutralité.

Seule l'application intégrale des résolutions du Conseil de sécurité de la part de l'Iraq mènera à un règlement pacifique de ce conflit. L'Autriche réitère son appel à l'Iraq de retirer immédiatement et inconditionnellement ses troupes du Koweït, et de restaurer l'autorité légitime, la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Koweït ainsi que de libérer tous les citoyens étrangers.

Face à cette situation très explosive, fort capable de mener à un effroyable carnage, nous conjurons tous les Etats d'explorer toutes les possibilités d'une

M. Mock (Autriche)

solution pacifique de cette crise. J'aimerais en l'occurrence assurer M. le Secrétaire général du soutien de l'Autriche dans les efforts qu'il fait pour parvenir à un règlement pacifique avec l'Iraq.

Il n'y a pas de doute que l'action du Conseil de sécurité a renforcé l'autorité de l'ONU et de ses organes. Pour la première fois dans son histoire, le Conseil de sécurité n'a pas seulement pris des décisions mais il a également autorisé des mesures de contrainte pour leur exécution.

En même temps, cette volonté d'action beaucoup plus articulée que dans le passé apporte une signification beaucoup plus grande à d'autres résolutions du Conseil, même si elles n'étaient pas accompagnées de telles mesures de contrainte.

Bien sûr, le droit est indivisible, comme le Président de la France l'a souligné il y a quelques jours devant cette assemblée. Dans la même mesure que nous continuons à renforcer l'autorité de l'Organisation mondiale et de ses résolutions relatives à la crise du Golfe - et aucun autre problème ne doit nous en empêcher -, il est essentiel de manifester la même détermination quant à l'application des autres résolutions prises par le Conseil de sécurité. Dans cet esprit, nous appuyons la proposition faite, entre autres, par le Président de la République française et le Ministre des affaires étrangères de l'URSS quant à la convocation, le moment venu, d'une conférence internationale sur le Moyen-Orient sous l'égide des Nations Unies.

Les efforts internationaux en quête d'une solution politique et pacifique au problème cambodgien ont été intensifiés depuis la dernière session de l'Assemblée générale. La nouvelle coopération des cinq membres permanents du Conseil de sécurité a montré des résultats positifs au Cambodge également. Grâce au document adopté récemment sur la base d'un plan de paix supervisé par l'ONU, on peut réellement espérer que la guerre civile cessera, mettant ainsi fin aux longues souffrances du peuple cambodgien et qu'il sera instauré dans ce pays un gouvernement véritablement légitime, issu d'élections démocratiques. J'espère que le Conseil national suprême facilitera le processus de paix et la réconciliation nationale. En tant que Président de la Conférence internationale sur le Kampuchea, je me mets à la disposition de toutes les parties concernées afin de contribuer à ce processus.

Hélas, les hostilités continuent en Afghanistan, bien que les points de désaccord sur les principes d'une solution politique se soient amoindris. Nous soutenons vivement les efforts du Secrétaire général pour amorcer une solution

M. Mock (Autriche)

pacifique de ce conflit et espérons que les programmes d'aide exécutés dans le cadre de l'opération Salaaam vont se répartir graduellement à travers le territoire, tout en renforçant ses efforts.

L'histoire montrera que le succès du processus d'indépendance de la Namibie a été l'un des chapitres les plus positifs dans les annales des Nations Unies. Il ne demeurera pas sans impact sur les options politiques du peuple sud-africain dans sa progression vers l'abolition de l'apartheid. En effet, en 1990, le Gouvernement sud-africain a commencé à démanteler une partie importante de l'apartheid, il a enfin rendu la liberté à plusieurs dirigeants de l'opposition, notamment à M. Nelson Mandela, et est entré dans un dialogue avec des représentants de la majorité noire. Nous souhaitons vivement que ce gouvernement prenne le plus tôt possible les mesures nécessaires pour que soient créées les conditions exigées et sous lesquelles de véritables négociations conduiront à une nouvelle constitution démocratique, basée sur le principe du pluralisme politique. Nous saluons le nouveau consensus qui s'est formé en Afrique du Sud, à savoir de renoncer à la violence et d'accorder une chance aux négociations. La communauté internationale ne peut qu'appuyer cette évolution.

M. Mcck (Autriche)

Le succès des opérations des Nations Unies au Nicaragua sont de bon augure pour une paix recouvrant toute l'Amérique centrale. La coopération entre les pays concernés de la région et le soutien accordé par l'ensemble de la communauté internationale se sont avérés efficaces dans les règlements des conflits. Je salue le retour du Nicaragua à la démocratie et j'espère que seront ainsi assurés la paix intérieure et le bien-être du peuple nicaraguayen.

L'Autriche retient avec satisfaction que beaucoup de conflits régionaux tendent apparemment à se résoudre. Nous avons essayé d'y apporter notre contribution. Laissez-moi mentionner ici que des bataillons autrichiens participent aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies à Chypre et sur le Golan, que des conseillers militaires des Nations Unies autrichiens se trouvent au Pakistan, au Proche-Orient, en Iran et en Iraq, et que des Autrichiens ont fait partie des forces de police des Nations Unies à Chypre et en Namibie, ainsi que du Groupe d'observateurs des élections au Nicaragua. Ils reflètent tous notre ferme engagement pour la cause de cette organisation internationale et pour ses efforts continus au service de la paix.

Le progrès qui a été fait dans le règlement des conflits régionaux en Asie, en Afrique et en Amérique latine et dans la coopération et l'intégration en Europe libérera des ressources et nous permettra de nous concentrer sur les questions globales les plus urgentes quant à la survie de l'humanité.

Dans ce contexte, nous soutenons entièrement les efforts de l'URSS et des Etats-Unis en vue de réduire leurs arsenaux nucléaires. Nous espérons que toutes les catégories d'armes nucléaires feront l'objet de négociations dans un proche avenir.

Quant à la négociation sur les forces armées conventionnelles en Europe, elle a fait beaucoup de progrès. Espérons qu'un accord va bientôt être signé lors de la Conférence au sommet des Etats participant à la CSCE, ce qui ouvrirait la voie à des négociations sur des nouvelles mesures de désarmement dont la portée serait plus ample encore.

La communauté internationale se réjouirait de la conclusion d'un traité concernant les armes chimiques dans le courant de l'année prochaine. Permettez-moi de rappeler à ce sujet que l'Autriche a présenté sa candidature afin de devenir l'hôte de la future Organisation pour l'interdiction des armes chimiques.

M. Mock (Autriche)

Les déséquilibres économiques entre pays industrialisés et pays en voie de développement n'ont été réduits qu'en partie durant les années passées, et ceci malgré une diversification des niveaux de vie de plus en plus marquée dans les pays en voie de développement. Comme l'ont souligné certains rapports des Nations Unies, les "années 80 perdues" ont eu tendance à aggraver la situation des pays et des sociétés en développement lorsqu'elles n'ont pas été en mesure de se libérer du cercle vicieux de la pauvreté, du sous-développement, de l'endettement, de la destruction de leur environnement et de la pressante croissance de leur population.

Le problème de la dette, même si un soulagement est intervenu pour certains d'entre eux, signifie toujours pour beaucoup, et en particulier pour les pays les moins avancés, un handicap majeur à la reprise du développement.

J'espère que les principes adoptés récemment dans le Document final de la Conférence de Paris sur les pays les moins avancés vont donner un essor à la résolution des graves problèmes de ces pays.

Le renforcement de l'initiative privée et des qualités d'entrepreneur laisse espérer le retour de certains pays à un développement soutenable. L'ajustement structurel et celui des politiques économiques ont été nécessaires dans bien des cas. Toutefois, le coût social de tels ajustements ne doit pas dépasser certaines limites.

Notons que les pays en voie de développement ont joué eux-mêmes un rôle actif dans ce processus de réorientation. Le programme prioritaire pour la reconstruction économique de l'Afrique ainsi que l'Acte final de la septième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement reflètent bien les changements de perception et les critères employés par les responsables de ces pays.

La libération des forces intérieures du marché suppose des relations extérieures propices. A cet effet, la mise à disposition de nouvelles ressources financières ainsi que l'ouverture des marchés des pays industrialisés sont aussi impératives que la création de marchés régionaux par la voie d'intégrations régionales.

Les succès des négociations actuelles au sein du GATT apporteront des éléments positifs aux conditions extérieures d'un développement plus dynamique.

Dans le rapport du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) sur "l'état de l'environnement mondial", il y a des passages choquants sur la tragédie du dépérissement des ressources dû à l'érosion des sols, au déclin de leur

M. Mock (Autriche)

fertilité, à la désertification, à la perte de la diversité biologique, à la contamination des rivières, des lacs et des océans, à la diminution de l'ozoneosphère et au changement climatique, pour ne nommer que quelques-uns des facteurs.

Bien que le drame des problèmes d'environnement de notre planète soit parfois le plus visible dans les pays du tiers monde, les pays industrialisés doivent avoir conscience de leur responsabilité particulière en ce domaine.

En ce qui concerne la croissance de la population, il faut tenir compte de deux facteurs, à savoir de l'attitude responsable des parents et de la situation économique et sociale des pays concernés, pour que soit ainsi assuré le développement soutenable de ces Etats.

Nous savons que la question du développement soutenable n'affecte pas seulement les valeurs et les comportements régissant nos sociétés. Le développement soutenable est, avant tout, un défi à l'allocation des ressources.

Une question majeure quant au "développement soutenable" est liée à l'utilisation des ressources énergétiques. Des études de l'Institut international d'analyses de systèmes appliqués, dont le siège est à Vienne, esquissent des scénarios effrayants dans le cas d'un changement climatique. L'une des mesures d'urgence qui doivent être prises de façon prioritaire et dans un avenir immédiat consiste à réduire les émissions de dioxyde de carbone et d'autres gaz responsables de l'effet de serre.

La politique énergétique est devenue ainsi tellement importante pour nos sociétés, qu'elles soient en voie de développement ou bien industrialisées, qu'il est temps que les dirigeants politiques de ce monde s'occupent de plus près des choix que nous devons faire.

L'année 1991 marquera le dixième anniversaire de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables de 1981. Le Programme d'action adopté à Nairobi et le suivi institutionnel ont mené à des conclusions pertinentes et à une meilleure coordination du système onusien.

M. Mock (Autriche)

Le potentiel des sources d'énergie nouvelles et renouvelables est assurément énorme. Dans d'autres circonstances, la contribution des sources d'énergie renouvelables à l'offre mondiale d'énergie pourrait être beaucoup plus importante. L'offre encore abondante d'énergie conventionnelle ne devrait pas nous dissimuler le gaspillage de ressources irremplaçables.

Un certain nombre d'organisations non gouvernementales telles que EURO-SOLAR demandent que le problème du Développement et celui d'une meilleure utilisation des sources d'énergie renouvelables soient débattus dans un cadre institutionnel et à un échelon élevé au sein des organisations des Nations Unies. Or, le développement et la propagation de ces nouvelles techniques n'ont pas reçu l'attention dont ils auraient dû faire l'objet. A la vérité, dans certains pays, les sommes consacrées à la recherche et au développement ont subi de sévères restrictions. Cela est déplorable et fait preuve d'un manque de prévoyance. Je proposerais donc que nous prêtions enfin l'oreille aux avertissements de la science. Cela nous amènerait à chercher des moyens qui permettraient aux gouvernements de réviser en commun leurs politiques énergétiques, surtout à la lumière des menaces qui pèsent sur notre environnement.

L'aspect global de l'approvisionnement conventionnel en énergie exige une étroite coopération internationale afin d'ajuster les politiques énergétiques nationales aux nouveaux défis écologiques. Lors de sa cinquième session, le Comité intergouvernemental chargé de la question du développement et de l'utilisation de sources d'énergie nouvelles et renouvelables a décidé de rassembler en 1991 un groupe d'experts pour évaluer l'exécution du Programme d'action de Nairobi. Nous saluons cette initiative, de même que les efforts effectués en vue d'une contribution significative à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Nous espérons que tout cela mènera à un renforcement de l'efficacité du cadre institutionnel actuellement en place.

Une conférence spéciale conçue en tant que suivi de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement pourrait mener à une intensification de la coopération interétatique en vue de relever les nouveaux défis en matière d'énergie. Cette conférence pourrait également revoir le rôle des Nations Unies dans ce domaine.

A mon avis, la tâche des Nations Unies serait de compléter et d'appuyer tous les développements émanant d'initiatives privées et réalisables dans des conditions d'économie de marché. Nous sommes tous appelés à encourager les efforts destinés à

M. Mock (Autriche)

assurer la fiabilité des nouvelles méthodes de production énergétique et à parvenir à une plus grande efficacité d'utilisation de l'énergie actuellement disponible. Ma délégation a préparé un aide-mémoire sur la politique énergétique internationale et l'a transmis aux autres délégations. Nous sommes prêts à recueillir tous commentaires et observations à ce propos avec reconnaissance.

La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de 1992 pourrait être, pour la communauté des nations, l'événement diplomatique le plus important jusqu'à l'an 2000, avec des répercussions allant bien au-delà de cette date. Elle contribuera à l'accélération des processus portant sur les problèmes mondiaux de l'environnement. Ces processus déboucheront sur une nouvelle stratégie mondiale de développement durable et, au-delà, sur une nouvelle pensée économique-politique : le produit de l'économie de marché doit autant répondre aux exigences sociales qu'aux nécessités écologiques. Une telle conception de l'économie de marché est la seule qui soit compatible avec la dignité de l'homme.

À l'avenir, la diplomatie de l'environnement deviendra de plus en plus importante et difficile. Nous devons reconnaître que la demande de ressources de l'environnement ainsi que les exigences nécessaires à leur conservation continueront à croître. Par conséquent, des conflits concernant l'exploitation et l'utilisation des ressources pourraient devenir plus fréquents, au point de menacer la paix internationale.

L'année dernière, j'ai proposé à l'Assemblée l'établissement d'un corps de "casques verts", c'est-à-dire un système de prévention et de règlement de tels différends portant sur des questions d'environnement. Sur la base des commentaires que nous avons pu recueillir, nous avons élaboré depuis un projet plus concret qui a été présenté à la deuxième session extraordinaire du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement et au Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui a siégé en août dernier à Nairobi. J'espère que cette initiative sera une contribution aux efforts entrepris afin de relever ce nouveau défi à la paix et à la coopération internationales.

Au cours de la présente session, l'Assemblée générale devra prendre des décisions cruciales au sujet de la coopération internationale contre la production, l'offre, la demande, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes.

M. Mock (Autriche)

Toute décision affectant la nouvelle structure des Nations Unies sur ce point devra traduire le fait que les aspects sociaux de l'abus des drogues de même que les aspects thérapeutiques, de réinsertion et de réintégration, ainsi que ceux ayant trait à l'interdépendance entre l'abus et la criminalité, exigent des activités embrassant tous les secteurs des institutions spécialisées en matière de drogue et de politiques sociales.

La jouissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales est l'une des conditions nécessaires pour assurer la dignité de la personne humaine et le bien-être de chaque individu. L'Autriche considère la promotion et la protection des droits de l'homme comme étant une assise de sa constitution et de sa politique étrangère. Le respect intégral des droits de l'homme, tel qu'il est demandé par la Déclaration universelle des droits de l'homme et par d'autres instruments internationaux importants, constitue une obligation immuable, acceptée en tant que telle par la communauté internationale. L'Autriche, en sa qualité de membre de la Commission des droits de l'homme, appuiera tous les efforts visant à prévenir les infractions à ces droits fondamentaux et apportera sa contribution au travail efficace et constructif de cet organe.

M. Mock (Autriche)

Face au monde tel qu'il se présente à nos yeux, l'Autriche se félicite de la renaissance de la Charte de San Francisco. En effet, de nos jours, la condition humaine des peuples des Nations Unies ne diffère fondamentalement en rien de la conception qu'en avaient ses auteurs : la guerre, l'injustice et la misère demeurent les fléaux de l'humanité. Les Nations Unies, nous tous, sommes sans cesse appelés à les combattre.

Sans respect de ces principes fondamentaux que je viens d'évoquer et sans la détermination de les appliquer, il n'y aura pas une chance de succès dans la poursuite de ces buts les plus nobles.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : J'aimerais informer les membres que l'Assemblée générale examinera le point 151 de l'ordre du jour intitulé "Cérémonie pour la présentation de la Déclaration et du Plan d'action adoptés par les dirigeants du monde lors du Sommet mondial pour les enfants", lundi prochain, 1er octobre, à 9 h 30. La cérémonie comprendra la présentation par les coprésidents du Sommet mondial pour les enfants, le Président de la République du Mali, S. E. le général Moussa Traore, et le Premier Ministre du Canada, M. Brian Mulroney, de la Déclaration et du Plan d'action qui doivent être adoptés lors de la séance du 30 septembre.

Conformément à la décision prise par l'Assemblée à sa 3e séance plénière, vendredi le 21 septembre, il n'y aura pas d'autre orateur pendant cette cérémonie, qui se terminera ainsi dès 10 heures.

Je considère que l'Assemblée approuve cette façon de procéder.

Il en est ainsi décidé.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

ALLOCUTION DE M. INGVAR CARLSSON, PREMIER MINISTRE DU ROYAUME DE SUEDE

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre la déclaration du Premier Ministre du Royaume de Suède.

M. Ingvar Carlsson, Premier Ministre du Royaume de Suède, est escorté à la tribune.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue au Premier Ministre du Royaume de Suède, M. Ingvar Carlsson, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. CARLSSON (Suède) (interprétation de l'anglais) : Je viens devant l'Assemblée pour lui rendre un chaleureux hommage et lui confirmer notre profond attachement. Cet hommage est destiné à l'Organisation mondiale et à ses serviteurs dévoués et loyaux. Dans ce nouveau climat politique international, mais aussi face à une crise inattendue, les Nations Unies ont répondu à notre attente.

L'attachement que je souhaite confirmer est celui du peuple et du Gouvernement de Suède au système des Nations Unies, à sa Charte et à ses principes de sécurité collective. Notre pays, comme toujours, est prêt à collaborer à l'application des décisions de l'Organisation. Je puis assurer le Secrétaire général qu'il peut compter sur notre plein appui dans la direction des Nations Unies.

Au cours des dernières années, nous avons vu la situation internationale s'améliorer d'une façon spectaculaire. Les deux plus grandes puissances développent des relations fondamentalement nouvelles. Les arsenaux nucléaires sont diminués. Les forces classiques sont retirées. Les doctrines militaires offensives deviennent désuètes. La guerre froide est terminée.

Nous avons tous tiré profit de cette évolution. Le risque d'une guerre nucléaire qui pourrait détruire entièrement notre civilisation a été grandement réduit. Et les occasions de changement pacifique et de règlement pacifique des conflits se sont fait jour.

En Afrique australe, la Namibie est maintenant un pays indépendant. En Afrique du Sud même, des changements fondamentaux ont été entrepris. Nelson Mandela est maintenant libre, après 27 ans d'emprisonnement. En sa qualité de leader moral de cette nation, il est en train de négocier l'abolition du système d'apartheid avec le Président De Klerk.

Au Chili, un président élu démocratiquement a remplacé un dictateur militaire. En Amérique centrale, le processus de paix continue de progresser, avec la participation active des Nations Unies. Au Cambodge, une solution qui jouit de l'appui de toutes les parties semble réalisable. En Europe, il y a une nouvelle atmosphère d'optimisme et de confiance, de coopération et d'intégration. Le mur de Berlin a finalement été démoli. Dans cinq jours seulement, les deux Etats allemands - symbole d'une Europe divisée - seront réunis. En Europe centrale et en Europe de l'Est, des élections démocratiques sont menées dans un pays après l'autre. Les dictatures ont été renversées par la force pacifique de la volonté de

M. Carlsson (Suède)

la population. Et nous attendons avec impatience le jour où les trois Républiques baltes recouvreront leur indépendance, conformément à l'esprit et la lettre du décret final d'Helsinki.

Tout cela est un progrès décisif vers une Europe sans frontières, vers la réalisation des prédictions de leaders comme Jean Monnet, Willy Brandt et Olof Palme. Après la confrontation et le réarmement, nous avons le dialogue et la coopération. La victoire finale sur le continent européen est la démocratie elle-même. Pour chacun de nous c'est là une source de grande joie. Et tout autour du monde, l'objectif auquel ont travaillé tant de personnes est finalement en train de se réaliser.

Malgré la joie et l'optimisme de l'année passée, de nouvelles menaces à notre sécurité commune peuvent encore survenir. Cela a déjà été le cas, on le sait, le matin du 2 août. L'invasion du Koweït par l'Iraq est un acte d'agression et une enfreinte fondamentale au droit international, qui a été condamnée sans équivoque et à juste titre par la communauté internationale. La façon dont l'Iraq menace des centaines de milliers de ressortissants étrangers est l'expression d'un manque absolu de toute décence humaine. Forcer des milliers de personnes à rester dans le pays contre leur gré révèle un mépris arrogant pour le droit international.

Une catastrophe dans la région du Golfe doit être évitée. L'Iraq doit mettre immédiatement un terme à son occupation du Koweït, retirer toutes ses troupes et permettre à tous les étrangers de partir. Le Gouvernement légitime du Koweït doit être rétabli.

La situation dans la région du Golfe est extrêmement grave. Mais le monde a subi des changements importants ces dernières années, qui ont également des incidences sur la crise actuelle. Aujourd'hui les superpuissances se consultent mutuellement, au plus haut niveau. Aujourd'hui, les Etats-Unis et l'Union soviétique coopèrent ici aux Nations Unies. Et aujourd'hui le Conseil de sécurité des Nations Unies est capable de prendre des décisions rapides sur des sanctions obligatoires efficaces contre l'Iraq.

Cette action résolue laisse espérer que la crise actuelle peut être réglée. Mais elle marque également un tournant dans la notion fondamentale de sécurité collective.

M. Carlsson (Suède)

La Suède souscrit à toutes les décisions prises par le Conseil de sécurité dans le contexte de la crise actuelle. Mon gouvernement partage également la volonté manifestée par le Conseil de prendre, le cas échéant, de nouvelles mesures pour forcer l'Iraq à mettre fin à son agression. Si le Conseil devait demander la mise en place d'une force de maintien de la paix à propos d'un retrait de l'Iraq, notre pays répondrait favorablement à une telle demande.

Les efforts internationaux qui sont en cours doivent également être axés sur la nécessité d'une assistance humanitaire. Les centaines de milliers de réfugiés qui sont bloqués dans cette zone ont besoin de notre aide; ils ont besoin de vivres et d'abris et de moyens de rapatriement vers leurs pays d'origine.

Les Nations Unies devraient se trouver au coeur de ces efforts pour faciliter, organiser et coordonner les contributions des pays donateurs. En jouant un rôle efficace dans le domaine humanitaire, l'Organisation renforcera son rôle lors de crises et de conflits éventuels. La Suède participera activement à ce travail.

La crise du golfe Persique s'inscrit dans le cadre complexe de la situation au Moyen-Orient. Elle ne saurait pour autant être liée à la solution d'autres conflits dans la région. Une conférence internationale sur le Moyen-Orient est plus que jamais nécessaire.

Un récent rapport des Nations Unies indique que le taux de croissance des pays industrialisés dépassera 3 % par an dans les années 90. Mais pour les pays en développement, la croissance ne rattrapera pas l'augmentation de la population. Des populations plus nombreuses auront moins à partager. Le fardeau de la dette aggravera les problèmes. Le chômage s'étendra de même que l'analphabétisme. La situation ira de mal en pis.

Ceci est une nouvelle mise en garde contre d'éventuelles confrontations, au niveau mondial, entre riches et pauvres. Cela pourrait être le signe annonciateur d'âpres luttes entre les pays industrialisés, d'une part, et les pays pauvres, d'autre part. C'est ce qui pourrait se produire. Mais cela ne doit pas se produire. Et il ne faut pas permettre que cela se produise. Il est possible d'orienter les événements dans une autre direction. Les pays les plus riches doivent montrer qu'ils prennent au sérieux les problèmes des pays les plus pauvres, qu'ils respectent les droits, la culture et l'individualité des autres nations et régions. Avant tout, nous devons montrer que les valeurs fondamentales de justice et de solidarité, de liberté et d'autodétermination ne s'appliquent pas simplement à notre pays ou à notre continent, mais qu'elles s'appliquent à tous les pays du monde entier.

M. Carlsson (Suède)

Si la justice et la solidarité ne revêtent pas une pertinence mondiale, les écarts vont alors se creuser et les confrontations s'exacerber, sur les plans économique et politique, culturel et social. C'est pourquoi nous devons agir. Nous devons inverser cette tendance. Nous devons accroître le transfert de ressources du Nord vers le Sud. Faute de quoi, nous courons le risque de voir surgir de nombreux conflits plus violents dans les années à venir. Et, pis encore, l'avenir des enfants du monde sera menacé.

Les conditions sociales et économiques du monde d'aujourd'hui peuvent impliquer des conséquences effroyables pour la jeune génération. Au cours de cette décennie, nous assisterons à la naissance de la génération la plus nombreuse de l'histoire de la planète, la naissance de 1,5 milliards d'enfants. Mais des millions d'entre eux ne pourront que vivre brièvement sur Terre. Chaque jour, 40 000 enfants meurent, bien souvent de maladies qui pourraient être facilement évitées. Le monde dispose aujourd'hui des moyens de protéger la vie de tous les enfants, d'assurer leur survie et de promouvoir leur développement. Nous savons comment faire. Ce dont nous avons maintenant besoin, c'est de la volonté d'agir. Le Sommet mondial pour les enfants de ce week-end nous fournit une occasion unique de prendre un tel engagement. Les dirigeants de quelque 70 pays seront en mesure de déclarer ensemble que les droits de l'enfant doivent occuper la première place sur les ordres du jour. La Convention relative aux droits de l'enfant constitue un excellent instrument à cet égard.

Nous avons en ce moment précis une occasion unique d'atteindre cet objectif. Alors que de nouveaux rapports s'instaurent entre l'Est et l'Ouest, les dépenses militaires peuvent être fortement réduites. Les budgets militaires sont actuellement réduits à l'Est comme à l'Ouest. Une part importante de ces économies peut et doit être consacrée au développement des pays pauvres. Dès maintenant, en fait, nous avons une occasion unique de prendre une initiative audacieuse pour améliorer les relations Nord-Sud. Il s'agit d'une question de solidarité fondamentale avec les populations d'autres pays aux prises avec des circonstances difficiles. Mais il s'agit aussi d'une question décisive pour notre sécurité commune.

Une autre question est liée à notre avenir commun d'une manière très semblable : la nécessité d'arrêter la dégradation de l'environnement et d'inverser cette tendance. Il s'agit là d'un défi majeur des années 90. Dans moins de deux

M. Carlsson (Suède)

ans, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement se réunira au Brésil. Cette conférence devra prendre un certain nombre de décisions importantes.

En 1972, la première Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain s'est tenue à Stockholm, sous la devise "Une Seule Terre". Elle a entériné le principe d'une action commune dans un domaine d'intérêt mondial. Mais cela n'a pas suffi. L'étendue des problèmes dépasse largement la portée des mesures fragmentaires prises à ce jour.

Nous savons à présent avec certitude que le climat de la Terre change. Nous sommes confrontés à la tragédie de la désertification et du déboisement et de la mort des forêts. Nous assistons à une disparition sans cesse plus importante des espèces, à la raréfaction des ressources en eau douce, à la dégradation des conditions de vie dans les milieux urbains et aux tensions qu'entraîne la surpopulation. Ces problèmes mettent en péril la subsistance, la prospérité et la sécurité des générations actuelles et futures. Ils menacent à présent tous les systèmes vitaux de notre planète.

Des stratégies efficaces sont à présent nécessaires aux plans national, régional et mondial. Nous faisons partie de la minorité privilégiée qui consomme la majorité des ressources : c'est à nous de prendre l'initiative. Mais la responsabilité d'agir incombe à tous.

Nous devons tous agir en collaboration étroite pour éviter la catastrophe économique et écologique. Nous devons à présent traduire dans les faits la notion d'un développement durable. A cette fin, nous avons besoin de prendre des mesures concrètes sur des questions clefs. Nous avons besoin de changements structurels importants dans nos pays. Nous devons convenir des modalités pour assurer un transfert efficace de technologie non préjudiciable à l'environnement, et nous devons convenir des moyens de fournir des ressources supplémentaires aux pays en développement.

Nous vivons à une époque où la seule voie possible consiste à chercher ensemble la sécurité, la sécurité commune. Le temps n'est plus où chaque Etat pouvait poursuivre indépendamment ses buts et ses rêves dans les limites de ses frontières nationales. Nous devons oeuvrer ensemble pour prévenir les conflits, conformément à notre responsabilité conjointe. Nous ne voulons plus être manipulés par les grandes puissances, aussi bien armées et intentionnées soient-elles.

M. Carlsson (Suède)

Nous comprenons, plus clairement que jamais, la nécessité d'un système efficace de sécurité collective. Notre objectif est un système où nous nous aiderons à nous protéger mutuellement, où nous nous sentirons en sécurité, sachant qu'une attaque contre l'un de nous ne sera tolérée par personne.

Notre objectif est un système doté d'institutions efficaces pour régler les conflits et pour faire face à de nouvelles menaces à notre sécurité avant que ces menaces ne se transforment en affrontements violents.

Notre objectif est un système qui repose sur un intérêt commun. La Charte a déjà clairement défini cet intérêt : "de préserver les générations futures du fléau de la guerre".

Notre objectif est un système qui puisse remédier aux causes sous-jacentes d'un conflit, telles que la misère économique et l'injustice sociale, le déni des droits de l'homme et la dégradation de l'environnement.

Notre objectif, enfin, est un système qui se fonde sur le respect du droit international et qui accorde la liberté et la justice à tous.

C'est ce que l'Organisation des Nations Unies devrait être. C'est ce qu'elle peut être. Et cet objectif important commence maintenant à se concrétiser. Un rêve commence à se réaliser - le rêve que, unis ensemble au sein de cette organisation mondiale, nous pourrions protéger la sécurité de chacun d'entre nous. Nous avons investi une partie de notre souveraineté dans le Conseil de sécurité afin de permettre aux Nations Unies d'agir fermement en cas de crise.

Notre organisation a enregistré des résultats impressionnants au cours des dernières années. Elle a également élargi la portée de son action. Nous voyons maintenant se façonner un système efficace des Nations Unies de sécurité et de coopération.

Dans le domaine du maintien de la paix, les tâches traditionnelles demeurent tandis que de nouvelles fonctions sont élaborées. Les troupes et les observateurs militaires restent le pivot des opérations du maintien de la paix. Mais la composante civile s'accroît, et les Nations Unies jouent un rôle croissant dans la supervision des élections et la mise en place de structures démocratiques. La surveillance des élections au Nicaragua et en Namibie en constitue un exemple.

Dans le contexte de l'établissement de la paix, l'Organisation des Nations Unies a prouvé sa valeur dans un certain nombre de conflits régionaux.

M. Carlsson (Suède)

D'autres tâches importantes et difficiles, telles que celles au Sahara occidental et au Cambodge, l'attendent. Elle devra faire face au problème des conflits internes qui, souvent, se développent sur un fond ethnique.

Dans le cadre de l'édification de la paix, les Nations Unies doivent élaborer une stratégie coordonnée pour traiter les problèmes économiques et sociaux fondamentaux que connaît le monde d'aujourd'hui. La pauvreté, la dégradation de l'environnement et la prolifération effroyable de l'usage des drogues sont des problèmes mondiaux qui doivent être traités par une action commune.

Les grandes espérances placées dans cette organisation ne doivent pas être frustrées par l'absence de ressources. Il est par conséquent inacceptable que l'Organisation continue de connaître de graves problèmes financiers.

Mon gouvernement est particulièrement préoccupé de voir que les activités du maintien de la paix risquent sérieusement d'être entravées en raison d'une pénurie de fonds. On l'a déjà dit, mais il faut le répéter : chaque Etat Membre doit payer sa contribution intégralement et sans retard.

Depuis trop d'années, les travaux des Nations Unies ont été entravés par la guerre froide. Le Conseil de sécurité a été paralysé par le recours fréquent au veto. Et cette assemblée a été trop souvent l'arène de batailles de propagande.

Une atmosphère beaucoup plus constructive règne à présent au sein de cette organisation. L'époque de l'affrontement a, dans une large mesure, laissé la place à la recherche du consensus et aux solutions pragmatiques.

Le message que je vous adresse au nom du peuple et du Gouvernement suédois est un appui solide à ces changements. En tant que pays qui n'appartient à aucune alliance militaire, nous ne pouvons que compter sur nous-mêmes en temps de conflit. Nous sommes donc très désireux de voir s'affirmer le rôle des Nations Unies, ainsi que la primauté du droit dans les relations internationales.

C'est pourquoi en Suède nous accueillons et appuyons avec enthousiasme le rôle revitalisé des Nations Unies en tant qu'organisation de sécurité collective. Elle offre un dispositif de coopération entre les grands Etats et les nombreux petits Etats du monde. Elle donne à tous les pays la possibilité de participer aux travaux en faveur de la paix et d'un avenir meilleur. Nous pouvons faire des Nations Unies un système efficace de sécurité, de coopération et de développement.

M. Carlsson (Suède)

Je suis convaincu que les pays du monde sont disposés à relever ce défi. Cela exigera une conduite inspirée et un engagement concret et ferme. L'Organisation des Nations Unies offre un potentiel considérable pour le maintien, l'instauration et l'édification de la paix. Elle symbolise notre rêve d'un monde uni, un monde unique et indivisible, avec un patrimoine commun et un avenir commun.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier ministre du Royaume de Suède de l'importante déclaration qu'il vient de faire.

M. Ingvar Carlsson, Premier ministre du Royaume de Suède est escorté de la tribune.

ALLOCUTION DU VICE-AMIRAL AUGUSTUS AIKHOMU, VICE-PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FEDERALE DU NIGERIA

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre l'allocution du Vice-Président de la République fédérale du Nigéria.

M. Augustus Aikhomu, Vice-Président de la République fédérale du Nigéria, est escorté à la tribune.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je suis heureux de souhaiter la bienvenue au Vice-Président de la République fédérale du Nigéria, S. E. le vice-amiral Augustus Aikhomu, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. AIKHOMU (Nigéria) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter de votre élection unanime à la présidence de la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale. Votre élection témoigne de la grande estime dont votre pays, Malte, et vous-même jouissez auprès de la communauté internationale. Nous sommes certains que vous saurez diriger efficacement les travaux de l'Assemblée.

Qu'il me soit également permis de saisir cette occasion pour rendre hommage à mon compatriote, le général Joseph Garba, Président de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale. Je le félicite de s'être bien acquitté de sa tâche et d'avoir fait honneur à notre pays. Je voudrais également remercier la communauté internationale, et plus particulièrement l'Afrique, du soutien accordé au Nigéria à l'époque où nous avons assumé la présidence. Je salue les efforts et le rôle du Secrétaire général qui ont haussé le rôle de l'Organisation.

M. Aikhomu (Nigeria)

Depuis la dernière session, notre organisation a connu des changements positifs dans sa composition. Au nom du Gouvernement et du peuple nigériens, je voudrais une fois encore souhaiter la bienvenue à la République de Namibie en tant que Membre des Nations Unies. A ce propos, nous saluons le rôle joué par l'Organisation et la communauté internationale tout entière pour faire accéder la Namibie à l'indépendance. Je voudrais également souhaiter la bienvenue au plus récent des Etats Membres, le Liechtenstein. De même, nous félicitons le Gouvernement et le peuple du Yémen à l'occasion de leur réunification.*

* M. Sy (Sénégal), Vice-Président, assume la présidence.

M. Aikhomu (Nigéria)

Dans le même esprit, nous nous réjouissons de la réunification imminente et historique de l'Allemagne. Nous sommes persuadés que l'Allemagne unie se verra attribuer un rôle important au sein de cette organisation. Nous sommes également persuadés que, grâce à ces changements, les Nations Unies ne seront pas seulement le reflet des nouvelles réalités des affaires mondiales, mais qu'elles assureront une représentation géographique équitable au niveau le plus élevé de l'Organisation. Le temps est en effet venu de restructurer les Nations Unies de manière à donner à l'Afrique un siège permanent au Conseil de sécurité. D'autres régions méritent également d'être prises en considération. L'universalité de notre organisation sera ainsi pleinement exprimée.

Depuis la dernière session de l'Assemblée, de nouvelles tendances positives sont apparues dans l'environnement politique international. Il y a eu une nouvelle vague universelle de démocratie. Le mur de Berlin a été abattu. Fait plus important encore, dans la période suivant la fin de la guerre froide, les rivalités idéologiques ont cédé la place à une coopération croissante entre les grandes puissances ouvrant la voie à un rôle plus important des Nations Unies dans les affaires mondiales. Nous ne pouvons qu'espérer que ces tendances positives conduiront au climat voulu pour permettre aux pays en développement de poursuivre leur objectif de développement dans la liberté et la paix.

Malgré ces tendances positives, il subsiste des questions non réglées qui pourraient menacer l'ordre mondial naissant fondé sur la coopération. Les atteintes à la paix et à la sécurité dans le Golfe, que nous avons tous condamnées, la menace d'une reprise du conflit au Moyen-Orient, et la stagnation et le déclin économiques des pays en développement montrent bien que notre optimisme doit s'accompagner de prudence et que la sécurité et la survie demeurent les questions les plus importantes qui figurent à l'ordre du jour politique international.

La crise dans le Golfe représente aujourd'hui la menace la plus grave à la paix et à la sécurité internationales. Le Nigéria croit fermement au non-recours à la force dans les relations internationales. C'est pourquoi le Nigéria rend hommage au Conseil de sécurité des Nations Unies pour toutes les mesures qu'il a adoptées face à l'invasion et l'annexion du Koweït par l'Iraq. Le Nigéria non seulement fait siennes toutes ces mesures, mais il a en outre fait le nécessaire pour appliquer les résolutions du Conseil de sécurité en question. Le Nigéria

M. Aikhomu (Nigéria)

demande une fois de plus à l'Iraq de retirer, sans conditions, toutes ses forces du Koweït. Le Koweït est une nation souveraine. Son intégrité territoriale ne peut et ne doit pas être compromise.

Il est satisfaisant de constater que les Nations Unies peuvent jouer un rôle dynamique et accru dans l'ordre mondial naissant. Nous espérons que cette réaction rapide et collective et cette action dans le Golfe constitueront à tout jamais la norme dans les cas de tension.

L'expérience des pays en développement dans les années 80 n'a pas confirmé l'idée qu'une croissance durable dans le Nord industrialisé servirait de vecteur pour la croissance du Sud. Tandis que les nations industrialisées ont connu quelque huit années d'expansion ininterrompue, les économies de la vaste majorité des pays du Sud ont connu la stagnation, voire le déclin. Cette dualité naissante de la performance économique des Etats Membres de l'Organisation est imputable à de nombreux facteurs tels que l'escalade du fardeau de la dette, la chute des prix des matières premières, le protectionnisme, la baisse des investissements étrangers et le transfert net des ressources des pays en développement vers les pays développés. Les pays développés n'ont en effet ni poursuivi ni maintenu leur politique d'aide à la croissance des pays en développement.

Le déclin accentué et général parmi les pays en développement dans les années 80 montre qu'une mauvaise gestion économique nationale n'est pas la cause principale de leurs problèmes économiques, comme on le dit en général. En réalité, les secousses extérieures des années 80 ont eu un effet dévastateur sur bon nombre de nos économies. La crise et l'expérience du Nigéria illustrent bien ce fait. Nos recettes d'exportation de pétrole ont diminué de 75 % entre 1980 et 1986. D'autre part, notre dette extérieure est passée de 3,4 milliards de dollars en 1978 à 30,7 milliards de dollars en 1988, en grande partie en raison de la brusque montée des taux d'intérêt. Ensemble, ces chocs d'origine extérieure ont entraîné une baisse très marquée du niveau de vie de notre population.

Pendant la période 1989-1990, la dette totale de tous les pays en développement a atteint la somme de 1 300 milliards de dollars. Ce chiffre représente près du double de nos recettes d'exportation, nos obligations annuelles au titre des intérêts s'élevant à environ 100 milliards de dollars. Et la dette naturellement continue de croître!

M. Aikhomu (Nigéria)

Sur notre continent, l'Afrique, la montant total de la dette est passé d'environ 48 milliards de dollars en 1978 à 250 milliards de dollars en 1989, selon les estimations. Les effets du fardeau de cette dette sur l'Afrique subsaharienne ont été dévastateurs. A la fin de 1988, la dette de l'Afrique subsaharienne était égale à son produit national brut et représentait trois fois et demie le montant de ses recettes d'exportation. La plupart des pays de cette sous-région ont été dans l'impossibilité d'honorer les obligations du service de leur dette.

Les pays africains ont dû faire face à des obligations de service de la dette représentant en moyenne entre 35 et 40 % de leurs recettes d'exportation, un fardeau accablant pour ces pays à faible revenu.

En raison du transfert net de ressources, dû principalement au service de la dette, les pays en développement ont vu leurs revenus diminuer considérablement. En conséquence, au cours des années 80, six pays africains appartenant à la catégorie des pays à revenu moyen sont passés dans celle des pays à faible revenu. Sur cette échelle de performances économiques désastreuses dues à un environnement économique international défavorable, le nombre des pays africains classés parmi les pays les moins avancés est passé de 17 à 28. Il y a tout lieu de craindre que ce nombre n'augmente encore si la politique économique mondiale n'est pas corrigée.

La délégation nigériane demande instamment aux grands pays industrialisés de faire preuve de la volonté politique nécessaire pour aborder et résoudre les grands problèmes économiques de notre époque, et notamment le problème de la dette. Le règlement du problème de la dette réduira sensiblement l'importance de ce phénomène pernicieux du transfert négatif de ressources, libérant ainsi les ressources nécessaires au développement et à la croissance.

Nous reconnaissons que la recherche de solutions efficaces au problème de la dette doit être la responsabilité à la fois des pays débiteurs et créanciers, ainsi que des institutions financières et des banques commerciales. Les initiatives récentes visant à réduire le montant de la dette et le service de la dette sont bien conçues. Toutefois, ces initiatives ne vont pas assez loin pour venir à bout de la crise profonde qui a déjà bouleversé et gêné la croissance de l'économie de bon nombre de pays en développement. Ce qu'il faut, c'est une coopération économique internationale coordonnée et intensifiée pour venir à bout des problèmes économiques de notre époque, de même qu'il faut proposer, adopter et mettre en oeuvre des solutions durables, de grande portée et tournées vers l'avenir.

M. Aikhomu (Nigéria)

Nous demandons instamment aux nations développées de relever le défi que pose le problème de la dette. Il faudra concevoir et prendre des mesures efficaces propres à faire disparaître les autres obstacles au développement économique rapide des pays en développement. Nous savons qu'en définitive c'est à nous qu'incombe la responsabilité de notre développement. A cet égard, le Nigéria a entrepris de grandes réformes ainsi que la restructuration de son économie. Malgré ces mesures, les courants d'investissements et de capitaux étrangers vers notre économie n'ont pas été à la hauteur de nos attentes et de nos sacrifices. La croissance et le développement de nos économies n'atteindront pas leur plein potentiel si des changements structurels profonds n'interviennent pas dans le système économique et financier mondial.

M. Aikhomu (Nigéria)

La question du désarmement se trouve liée à la question du développement économique. A notre avis, le désarmement ne se limite pas seulement à l'avantage immédiat qu'est la préservation de la vie, pour important que cela soit, mais il est lié également par une relation étroite avec le développement. La question du désarmement est donc importante, tant en termes de sécurité militaire que non militaire.

Les récents développements dans les négociations du désarmement ont suscité quelque espoir. Malheureusement, ces espoirs ne se sont pas réalisés et les espérances du "dividende de paix" se sont rapidement dissipées.

Un élément important de notre sécurité commune doit être une acceptation universelle absolue du principe du non-usage de la force pour résoudre les conflits internationaux. Un tel système de sécurité doit également s'accompagner de vastes réductions des stocks mondiaux existants d'armes nucléaires et classiques, des forces armées et de dépenses concomitantes, qui épuisent les ressources limitées du monde et appauvrissent l'humanité.

Dans notre région, le Nigéria est fier d'être associé aux divers efforts en faveur de la paix et de la sécurité régionales. Faire de l'Afrique une zone dénucléarisée, ainsi que proclamé dans la Déclaration de 1964 de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), reste notre objectif. Notre engagement à l'égard du renforcement de la paix et de la sécurité dans la région de l'Atlantique Sud est solide. Nous avons prouvé cet engagement lorsque, au début de cette année, nous avons accueilli la deuxième Réunion des Etats de la zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud à Abuja, durant laquelle des décisions concrètes quant aux moyens pratiques d'accélérer la réalisation des objectifs de la zone ont été prises.

Nous devons protéger notre environnement. Des dégâts irréparables à notre environnement auront des conséquences tragiques pour notre civilisation. La dégradation de l'environnement, provoquée par les effets négatifs des développements scientifiques et techniques, a déjà conduit, dans de nombreux cas, à des modifications défavorables de l'environnement. Ces changements menacent les écosystèmes vitaux et constituent un danger pour la santé et le bien-être de l'humanité. Il existe donc un besoin urgent et impérieux d'agir à l'échelle mondiale pour faire face à des questions d'environnement telles que le déboisement, la désertification, la protection de la couche d'ozone et une utilisation plus rationnelle des terres, des ressources hydrauliques et de l'énergie.

M. Aikhomu (Nigéria)

Les pays en développement sont extrêmement vulnérables à la dégradation de l'environnement. En raison de leur faible niveau de développement technique, nos pays sont mal équipés pour faire face aux problèmes complexes de l'utilisation abusive de l'environnement. Par conséquent, les pays développés ont tout particulièrement la responsabilité de promouvoir des politiques rationnelles d'environnement qui contribueront à un développement durable.

La coopération internationale au développement en faveur de la protection de l'environnement devrait être une tâche centrale pour cette décennie. La coopération pour le développement doit être fondée sur le respect des objectifs et priorités nationaux. Cependant, on ne doit pas s'attendre à nous voir accepter une aide au développement dans des conditions qui seraient défavorables à notre développement national. C'est maintenant une nécessité urgente pour tous les pays que d'appliquer des normes efficaces pour l'élimination des déchets toxiques à l'intérieur de leurs propres frontières. Des normes rigoureuses devraient également être observées pour les mouvements transfrontières des déchets toxiques. En aucune condition des déchets toxiques et dangereux ne devraient être envoyés dans des pays qui sont techniquement incapables de les éliminer sans danger.

Nous avons récemment mis sur pied une agence fédérale de protection de l'environnement, en raison de l'importance que le Gouvernement du Nigéria attache à la protection et à la sécurité de l'environnement. A cet égard, nous attendons beaucoup de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui se tiendra au Brésil en 1992.

Les droits de l'homme sont d'une importance primordiale. La promotion du bien-être de l'individu et le respect et l'observance de ses droits fondamentaux sont directement liés aux progrès de l'individu et de la société où il vit. A notre avis, quels que soient le passé historique ou les circonstances matérielles des peuples, leurs droits civils et politiques, d'une part, et leurs droits économiques, sociaux et culturels, d'autre part, forment un tout indivisible et interdépendant. Aucune catégorie de droit ne prime sur une autre. Les gouvernements qui commettent des violations flagrantes des droits de leurs peuples suscitent des crises, des conflits et des situations d'instabilité. Encore que beaucoup reste à faire pour ce qui est de l'application de ces principes, les Nations Unies ont fort bien fixé les normes dans ce domaine.

M. Aikhomu (Nigeria)

A sa quarante-quatrième session, l'Assemblée générale a requis l'avis des gouvernements quant à la nécessité de réunir une conférence mondiale sur les droits de l'homme. Qu'il me soit permis de répondre affirmativement à cet appel. Le Nigeria est fortement attaché aux principes du pluralisme politique. A cet égard, nous avons amorcé le processus de démocratisation de notre système gouvernemental. Nous nous sommes engagés dans un programme de transition politique vers une totale démocratie, qui conduira à l'élection d'un gouvernement démocratique. En fait, le troisième niveau du gouvernement devrait être élu en décembre de cette année.

Le problème de la production, de l'offre, de la demande, du trafic et de la distribution des stupéfiants est de plus en plus préoccupant. Seule une approche globale est à même de venir à bout de ce problème. Tant sur le plan national qu'international, une action audacieuse et concertée s'impose. En conséquence, nous avons établi un organisme national d'application de la loi sur les stupéfiants pour traiter de ce problème. Nous coopérons avec les autres gouvernements pour assurer l'efficacité de la campagne contre le trafic et la consommation des drogues. Cependant, seule une solution qui prendrait en considération à la fois les aspects de la demande et de l'offre du problème a quelque chance de succès.

Un de nos objectifs en Afrique est la promotion de la paix et de la sécurité. C'est dans ce contexte que la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a envoyé une force de maintien de la paix au Libéria. Nos objectifs sont de faciliter un cessez-le-feu entre les différents groupes de belligérants, de protéger la vie des Libériens et autres ressortissants étrangers, de créer des conditions de sécurité stables dans le pays et une atmosphère propice à la mise en place d'un gouvernement démocratiquement élu.

Nous espérons que la communauté internationale apportera son appui à ce processus de paix. Il existe un grave problème de réfugiés dans la sous-région à la suite du conflit libérien. Nous prions la communauté internationale d'y apporter une aide humanitaire d'urgence. Nous demandons également une assistance logistique et autre au Groupe de contrôle du cessez-le-feu de la CEDEAO (ECOMUG) dans ses opérations de maintien de la paix.

La situation en Afrique australe reste un sujet de grave préoccupation pour mon pays. Nous avons été les témoins cette année d'importants développements en Afrique australe. Ces développements sont le résultat de notre volonté collective et individuelle en vue d'éliminer le fléau de l'apartheid qui déshumanise tant ses

M. Aikhomu (Nigéria)

victimes que ses auteurs. Le Nigéria, en fait l'Afrique toute entière et la communauté internationale dans son ensemble, ont célébré la libération de M. Nelson Mandela. Nous nous félicitons du dialogue qui a été entamé entre l'African National Congress of South Africa (ANC) et le Gouvernement de l'Afrique du Sud. Le Nigéria note avec intérêt le fait que le Parti national est maintenant ouvert à toutes les races. Nous avons accueilli avec satisfaction la récente réunion des représentants d'autres groupes politiques en Afrique du Sud. Cependant, malgré ces changements positifs, nous ne devons pas oublier que les principaux piliers de l'apartheid sont toujours intacts. La Constitution raciste reste la loi fondamentale en Afrique du Sud. Les Sud-Africains noirs sont toujours victimes de l'oppression, de la haine et de meurtres directement inspirés par le racisme. Nous prions instamment la communauté internationale de maintenir les sanctions actuelles contre l'Afrique du Sud jusqu'à l'établissement d'une Afrique du Sud libre, non raciale, démocratique et unifiée. C'est le moins que la communauté internationale puisse accepter.

M. Aikhonu (Nigéria)

La Déclaration de consensus adoptée par l'Assemblée générale à sa seizième session extraordinaire doit servir de cadre à l'élimination pacifique de l'apartheid et au règlement des crises en Afrique australe. Ailleurs dans la région, plus particulièrement en Angola et au Mozambique, nous espérons que les différents groupes engagés dans des conflits civils recourront aux négociations, au dialogue et à d'autres moyens pacifiques pour régler leurs divergences. Comme par le passé, nous continuerons à jouer notre rôle d'artisans de la paix.

En ce qui concerne le Sahara occidental, le Nigéria note avec satisfaction les initiatives récentes du Secrétaire général et du Conseil de sécurité. Nous nous félicitons de l'adoption du premier rapport du Secrétaire général sur l'application projetée des propositions communes OUA-Nations Unies de règlement pacifique de la crise. Nous sommes prêts à jouer tout rôle qui conviendrait dans la mission envisagée par les Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental.

En ce qui concerne d'autres conflits, comme ceux du Kampuchea, de l'Amérique centrale et de l'Afghanistan, le Nigéria continuera d'appuyer et d'encourager les efforts régionaux et internationaux pour y instaurer la paix, la sécurité et la stabilité.

Le Nigéria se félicite de la récente rencontre des Premiers Ministres des deux Corée. Nous espérons que ces contacts contribueront au succès des efforts de réunification pacifique, sans préjudice du désir du peuple coréen d'être admis à l'Organisation des Nations Unies.

La question d'une patrie pour les Palestiniens constitue le coeur du problème du Moyen-Orient. Il faut que les Palestiniens puissent jouir de leur droit à l'autodétermination.

Les leçons du passé et du présent montrent que nous, Membres de l'Organisation des Nations Unies, qui nous sommes engagés à maintenir la paix et la sécurité internationales, ne devons jamais relâcher nos efforts. La lutte pour garantir la paix et la sécurité ne prendra jamais fin. En dépit des progrès réalisés, essentiellement grâce à la coopération accrue des superpuissances, les récents événements montrent que des obstacles subsistent. Cela doit nous inciter à une plus grande vigilance.

La politique et l'économie sont inséparables. Il est dès lors regrettable que les préoccupations et la détermination festées à l'égard des questions de politique et de sécurité mondiales n'aient pas encore été de même exprimées à

M. Aikhomu (Nigéria)

l'égard du bien-être économique de la plupart des pays en développement. L'Afrique reste en marge de l'ordre mondial actuellement en pleine évolution. En dépit de tous nos efforts de développement économique, la pauvreté a encore gagné du terrain sur notre continent. Selon nous, il y a là une menace à la paix et à la sécurité mondiales.

Néanmoins, c'est remplis d'espoir que nous regardons vers l'avenir, certains que nous réaliserons notre objectif commun : un monde pacifique débarrassé de l'injustice humaine. Le Gouvernement et le peuple nigériens ne se contenteront pas de rêver; ils continueront à oeuvrer sans relâche pour une Afrique socialement en paix, économiquement développée et politiquement pluraliste et démocratique. Pour y parvenir, nous demandons à la communauté internationale de faire preuve de compréhension et de nous accorder sa coopération. Ce que nous demandons, en fait, c'est un partenariat authentique. Nous avons besoin de ce partenariat pour éradiquer le fléau de l'apartheid et du racisme. Nous avons besoin de ce partenariat pour éliminer et pour bannir la pauvreté et la maladie largement répandues. Nous avons besoin de ce partenariat pour enrayer la dégradation de l'environnement. Nous avons besoin de ce partenariat pour encourager le respect des droits de l'homme dans toutes leurs ramifications. Nous avons besoin de ce partenariat pour promouvoir le processus de démocratisation politique sur notre continent. Mais, avant tout, en tant que Membres de l'Organisation des Nations Unies, il nous faut mobiliser la volonté politique nécessaire pour accroître et maintenir notre attachement à un ordre économique mondial humain et juste.

Le PRESIDENT : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Vice-Président de la République fédérale du Nigéria de la déclaration qu'il vient de prononcer.

Le vice-amiral Augustus Aikhomu, Vice-Président de la République fédérale du Nigéria, est escorté de la tribune.

M. GURJAL (Inde) (interprétation de l'anglais) : C'est avec un sens profond de l'histoire que je prends la parole à la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale, la première depuis la fin de la guerre froide.

La confiance que nous plaçons en M. Guido De Marco nous donne l'assurance que, sous sa direction, cette session prendra les décisions propres à renforcer la paix

M. Gujral (Inde)

et la coopération mondiale et à améliorer le bien-être de tous. Dès maintenant, qu'il me soit permis de dire combien je suis heureux de voir le Ministre des affaires étrangères de l'Etat ami et non aligné de Malte présider cette session.

Je me dois aussi de dire combien nous avons apprécié la façon magistrale dont le major général Joseph Garba a présidé la quarante-quatrième session.

A l'instar des autres Membres de l'Organisation des Nations Unies, je souhaite la bienvenue parmi nous au Membre le plus récent, le Liechtenstein. Je me réjouis par ailleurs de voir le Yémen uni prendre place parmi nous.

Il y a 45 ans, l'Inde faisait partie de ce groupe relativement restreint d'Etats présents lors de la création de l'Organisation des Nations Unies. L'Organisation était la concrétisation de l'espoir d'un monde ravagé par la guerre, qui voyait en elle le gardien bienfaisant et parfois rigoureux d'un monde en paix, voué à la paix et à la coopération entre les nations. Malheureusement, la fin de la deuxième guerre mondiale ne nous a pas amené la paix. Elle nous a apporté une guerre froide, longue et souvent glaciale. En Asie et en Afrique, on a vu naître des ruines des empires de l'Europe plusieurs dizaines de nouvelles nations, maintenant devenues des Etats souverains. La guerre froide a eu un impact négatif sur la vie de ces nations. Nous qui appartenons à ce que l'on appelle le tiers monde restons fermement attachés à l'Organisation des Nations Unies, car elle est la seule organisation véritablement capable de préserver la paix mondiale et de promouvoir le bien-être de tous. Les vicissitudes qu'elle a connues n'ont pas diminué la confiance que nous plaçons en elle.

Les nations du Sud ont des raisons toutes particulières de se réjouir de la fin de la guerre froide. L'Inde en est d'autant plus heureuse que dès son accession à l'indépendance, elle a cherché à mettre fin à la guerre froide. Nous nous sommes associés à d'autres nations pour énoncer le principe du non-alignement afin de préserver l'indépendance des nouvelles nations et le droit qu'elles ont de choisir le type de relations internationales qu'elles souhaitent avoir et le mode de développement qu'elles entendent adopter. Nous nous félicitons de l'effondrement des barrières de la guerre froide. Je suis convaincu que la mentalité de la guerre froide, profondément enracinée dans les esprits pendant 45 ans, cédera maintenant la place à une attitude nouvelle de détente et de coopération mondiale.

M. Gujral (Inde)

L'unification imminente de l'Allemagne revêt, à cet égard, une importance toute particulière. Elle concrétisera les aspirations les plus chères du peuple allemand. Dans l'Europe nouvelle naissante, l'Allemagne unie, comme l'envisageait Thomas Mann - ce grand fils de l'Allemagne - sera un puissant facteur de stabilité et de coopération pacifique. L'Inde est impatiente d'œuvrer, en coopération étroite avec l'Allemagne unie, à la cause de la paix et du progrès dans le monde.

M. Gujral (Inde)

L'Inde a toujours rejeté la logique de la guerre froide et la division de la communauté internationale en blocs opposés. Conformément à notre politique de non-alignement, nous avons cherché à instaurer simultanément des relations de confiance et d'amitié avec l'Union soviétique et avec les Etats-Unis. Le remplacement de l'affrontement Est-Ouest par une nouvelle approche coopérative a grandement facilité notre tâche. L'année écoulée a permis de renforcer nos liens avec la grande démocratie des Etats-Unis. Avec l'Union soviétique, pays ami de longue date, nous ajoutons de nouvelles dimensions à notre coopération amicale. Nous louons les entreprises historiques du peuple soviétique qui cherche à refaçonner ses structures politiques et économiques sur la base de la démocratie, de l'unité et de l'efficacité économique.

L'Organisation des Nations Unies a contribué à un grand nombre de changements importants au cours de cette année. L'oeuvre qu'elle a accomplie en Namibie et au Nicaragua illustre superbement le rôle qu'elle peut jouer et témoigne de son bien-fondé et de son efficacité réaffirmés dans les affaires internationales. Il y a lieu, à cet égard, de rendre hommage au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Pérez de Cuéllar, qui oeuvre avec patience, prudence, application et créativité à la tête de notre organisation mondiale. Nous lui adressons ainsi qu'à ses collègues tous nos voeux de succès dans leurs entreprises.

Le Secrétaire général fait observer à juste titre dans son rapport sur l'activité de l'Organisation de cette année :

"Je pense que l'un des effets salutaires de l'évolution constatée depuis quelques années a été de débarrasser le discours international de son superflu idéologique ou rhétorique. Il est beaucoup plus facile, pourvu que les positions soient franchement exposées, de résoudre un conflit d'intérêts ou de revendications que de concilier des doctrines diamétralement opposées. Si le vent de pragmatisme qui nous a libérés du carcan de la guerre froide se met à souffler sur le monde entier, il faudra que les nations secouent les préjugés hérités d'une époque révolue et s'astreignent, dans leurs relations, à faire preuve de bon sens et à respecter les règles fondamentales de la justice."

(A/45/PV.1, p. 37 et 38)

Ce sont là de sages paroles prononcées à une période critique de l'histoire.

M. Gujral (Inde)

L'Inde fait partie des nombreuses nations qui souhaitent voir l'Organisation des Nations Unies émerger comme un axe de la paix et de la sécurité internationales. La nouvelle efficacité de l'Organisation des Nations Unies est due en grande partie au fait que la relation d'affrontement qui existait auparavant entre les grandes puissances a fait place à la détente, qui a conduit à une nouvelle relation de coopération. Une relation de coopération entre les grandes puissances est nécessaire, mais elle n'est pas suffisante pour l'instauration d'un véritable multilatéralisme. Ce dernier requiert la participation entière et égale de toutes les nations - grandes et petites - à un processus de prise de décisions multilatéral. Les grandes questions du jour ne peuvent plus être tranchées dans les capitales de quelques grandes puissances. La voix de la majorité doit non seulement être entendue mais respectée. Le principe démocratique est une exigence essentielle à un système véritablement multilatéral. De même, les préoccupations de la majorité défavorisée de la population mondiale ne peuvent plus se voir refuser la priorité à l'ordre du jour international. Le nouveau prestige politique de l'Organisation des Nations Unies doit s'accompagner d'une efficacité accrue dans d'autres domaines, en particulier dans le domaine économique. La paix et le développement sont étroitement liés et méritent la même attention. En dernière analyse, le succès de l'Organisation des Nations Unies se mesurera à l'aune de sa capacité de refléter et de satisfaire les préoccupations de la majorité de l'humanité.

L'Inde est profondément préoccupée par la crise dans la région du Golfe. La position de l'Inde a toujours été, et reste, claire et cohérente. Nous sommes opposés à la menace ou au recours à la force pour régler les différends dans les relations entre Etats. Nous sommes fermement opposés à l'agression. La crise résulte de l'invasion du Koweït par l'Iraq. Il en découle que l'Iraq doit retirer ses forces du Koweït, comme l'exige le Conseil de sécurité. L'Inde ne reconnaît pas l'annexion du Koweït. L'indépendance et la souveraineté du Koweït doivent être rétablies. Toutes divergences entre les deux Etats voisins doivent être résolues exclusivement par des moyens pacifiques. L'Inde souscrit pleinement à toutes les résolutions du Conseil de sécurité relatives à cette crise et les respecte strictement. Dans le même temps, nous sommes convaincus que tout doit être mis en oeuvre pour parvenir à une solution politique pacifique de la crise.

M. Gujral (Inde)

La crise actuelle a conduit au déploiement de forces étrangères dans la région du Golfe. Dans le nouvel environnement mondial, une présence militaire étrangère permanente n'est souhaitée par aucun pays, et ne serait dans l'intérêt de personne.

Depuis longtemps, l'Inde entretient les relations les plus cordiales et les plus amicales avec le Koweït et avec l'Iraq. Près de 200 000 de nos ressortissants qui étaient présents dans ces pays lorsque la crise a éclaté ont été pris dans ses filets. La fourniture des vivres indispensables à ces victimes et autres victimes innocentes de pays tiers revêt la plus grande importance, d'un point de vue humanitaire, pour la communauté mondiale tout entière.

En Asie occidentale, il ne saurait y avoir de paix durable sans un règlement juste et global fondé sur les droits inaliénables du peuple palestinien à l'autodétermination, ainsi que sur le droit de tous les Etats de la région, y compris la Palestine et Israël, à vivre dans la paix et la sécurité à l'intérieur de frontières internationalement reconnues, conformément aux résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies. Les tentatives d'Israël de supprimer l'Intifada ou d'entraver la progression du dialogue ne peuvent réussir. Une conférence internationale sur le Moyen-Orient, tenue sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, devrait être réunie le plus tôt possible.

L'Inde réaffirme sa solidarité avec le peuple de Chypre, dont une partie du territoire reste sous occupation étrangère. Nous appuyons pleinement la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de ce pays. Des obstacles se sont récemment élevés sur la voie des efforts déployés par le Secrétaire général en ce qui concerne Chypre. Le Secrétaire général mérite l'appui constant et sans réserve de la communauté internationale dans ses entreprises.

Certains des événements les plus prometteurs de l'année se rapportent à l'Afrique australe. Au début de l'année, nous avons accueilli avec enthousiasme la Namibie indépendante au sein de notre organisation mondiale. Les événements positifs survenus en Afrique du Sud augurent d'un progrès véritable. Nelson Mandela, libéré après un quart de siècle en prison, a galvanisé les courants d'un changement pacifique. Nous nous félicitons de l'ouverture d'entretiens entre l'African National Congress (ANC) et le Gouvernement sud-africain pour ouvrir la voie à des négociations visant l'élaboration d'une nouvelle constitution non raciale. Nous sommes cependant préoccupés de voir que la violence persiste dans

M. Guiral (Inde)

les townships et que les forces de sécurité sud-africaines prennent part à cette violence. Le Gouvernement sud-africain doit faire face d'urgence à ce problème, afin d'éliminer cette menace au processus de changement pacifique.

Alors que le racisme bat en retraite en Afrique du Sud, à Fidji une constitution qui institutionnalise la discrimination raciale vient d'être imposée. Le régime de Suva méconnaît les principes internationalement reconnus de démocratie et de droits de l'homme. Ses politiques non démocratiques et fondées sur la discrimination raciale ne sont pas acceptables.

Dans la péninsule coréenne, nous avons pu voir des signes encourageants de réconciliation et de dialogue. Nous considérons les récentes réunions historiques entre les Premiers Ministres de la République populaire démocratique de Corée et de la République de Corée comme un grand pas en avant. Nous espérons que ce processus sera encore renforcé dans les mois à venir. Nous appuyons tous les efforts visant à une réunification pacifique de la Corée. Conformément au principe d'universalité, nous appuyons fermement les aspirations du peuple coréen à être représenté à l'Organisation des Nations Unies afin qu'il puisse contribuer activement à la réalisation des objectifs et des principes de l'Organisation des Nations Unies.

M. Gujral (Inde)

Des progrès encourageants dans la voie d'une solution aux problèmes du Cambodge ont eu lieu. La récente réunion de Djakarta et la décision relative au Conseil national suprême permettent d'espérer un prompt retour à la normale. Un règlement du problème devrait pleinement refléter la souveraineté et l'indépendance du Cambodge et garantir à son peuple l'exercice de son droit démocratique à décider de son propre avenir à l'abri de toute ingérence et intervention étrangère. Dans ce processus, les Nations Unies peuvent et doivent jouer un rôle important.

Le Myanmar continue d'être sous l'emprise de forces qui ne veulent pas accepter la décision prise par leur peuple dans le cadre des élections nationales tenues en mai de cette année. Nous demandons à Yangon d'accepter le verdict du peuple et de collaborer avec lui pour instaurer la paix et la démocratie dans ce pays.

Les relations de l'Inde avec son voisin du nord, la République populaire de Chine, indiquent une amélioration croissante. Les deux pays ont manifesté la volonté de régler pacifiquement et amicalement leur problème de frontières et de développer leurs relations de façon constructive dans divers autres domaines. Dans un monde où la confrontation cède le pas à la coopération, une coopération amicale entre l'Inde et la Chine est encore plus importante.

Nous avons récemment eu l'honneur de recevoir en Inde le Président de l'Afghanistan. Sa présence parmi nous témoigne du vœu commun de nos deux pays de renforcer davantage les relations de coopération et d'amitié qui existent traditionnellement entre eux. Nous sommes convaincus que la pleine et fidèle application des Accords de Genève, élaborés au prix de tant d'efforts par le Secrétaire général, permettra le retour à la normale, apportera la stabilité dans la vie et la sécurité du peuple afghan et contribuera aussi à favoriser la cause de la paix et du bon voisinage en Afrique du Sud.

Nous nous félicitons vivement du retour de la démocratie dans notre pays voisin, le Népal. Les divergences qui s'étaient jadis glissées dans nos relations se sont rapidement et heureusement aplanies à la suite de l'évolution de la situation dans ce pays.

Compte tenu de l'amélioration des relations entre Etats en Asie du Sud, dont on s'est félicité de toutes part, je n'aurais pas pris le temps de cette assemblée pour parler d'une aberration relative aux relations bilatérales entre l'Inde et le

M. Gujral (Inde)

Pakistan. Dans son discours, mon estimé collègue, le Ministre des affaires étrangères du Pakistan, a essayé de me pousser à un échange de polémiques sur des questions qui, de toute évidence, concernent la situation interne de l'Inde. Je me permettrai de dire que je ne répondrai pas à son attente.

Depuis plus de huit ans, le Pakistan entretient et arme des activités terroristes dans l'Etat indien du Punjab, ce qui entraîne de considérables souffrances humaines. Dernièrement, le Pakistan a choisi d'étendre ses pratiques à un autre Etat indien, Jammu et Cachemire, entraînant à nouveau de grandes misères et d'énormes pertes en vies humaines. Tous les efforts que nous avons déployés pour persuader le Gouvernement du Pakistan de s'abstenir de ces activités ont été ignorés d'abord, rejetés ensuite. Il est caractéristique que le Pakistan ait nié toute responsabilité de tels actes et toute participation à ceux-ci. A présent, il essaie de les justifier sous le prétexte d'un appui à l'intégrisme religieux. Cela, comme en conviendront les représentants ici présents, va à l'encontre des principes reconnus de droit international et de bon voisinage. L'Accord de Shimla entre l'Inde et le Pakistan, signé en 1972, a clairement énoncé ces principes et, malgré la violation flagrante commise par le Pakistan, l'Inde a continué à chercher à instaurer les relations saines de cordialité et d'amitié qui, je le sais, sont recherchées et souhaitées par les peuples de nos deux pays.

La course aux armements, l'appui au terrorisme et une rhétorique agressive n'ont fait qu'ajouter aux tensions et créer un climat d'instabilité, qui est si déplacé dans le climat actuel.

Nous avons proposé récemment au Pakistan une série de mesures propices à créer la confiance mutuelle et la coopération. Toutefois, je dois dire avec tristesse que le Pakistan a choisi de les ignorer et de persister dans ses activités discutables. Nos deux pays voisins peuvent jouir d'un grand avenir s'ils respectent l'intégrité et l'unité l'un de l'autre et si le Pakistan résiste à la tentation de s'ingérer dans nos affaires internes. C'est dans cet esprit que je ne mentionnerai pas la violation flagrante des droits de l'homme au Pakistan, et particulièrement au Sind et au Baluchistan. Pour dissimuler ses actes inhumains, un gouvernement dûment élu a récemment été déposé. Mais c'est là une affaire interne du Pakistan, même si elle préoccupe les démocrates du monde entier.

Nous sommes persuadés que les organisations régionales ont acquis une nouvelle pertinence et peuvent jouer un rôle important dans la promotion de la coopération

M. Guiral (Inde)

internationale. Dans notre région, l'Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale (SAARC) joue un rôle très important en favorisant l'établissement d'un climat de coopération constructive. Nous espérons que ses activités continueront de croître régulièrement et nous souhaitons qu'au cours des jours à venir, l'Afghanistan et un Myanmar démocratique se joignent à cette organisation pour ouvrir une ère dont nous avons tant besoin dans notre partie du monde.

La restructuration de l'Europe orientale constitue un tournant de l'histoire. L'Inde se félicite de cette réaffirmation de l'esprit démocratique. Les changements dans cette région ont inspiré à juste titre les instincts généreux du monde industrialisé. Nous espérons que l'intégration de l'Europe orientale dans l'économie mondiale servira les intérêts de toutes les nations. Nous comptons vivement renforcer nos liens de coopération avec ces pays. En même temps, nous espérons aussi que le dégel entre l'Est et l'Ouest n'aura pas pour résultat de priver le monde en développement d'une assistance économique accrue.

Il nous reste encore à mobiliser efficacement les chances extraordinaires qu'ont de réussir les efforts de désarmement à la suite des changements politiques fondamentaux en Europe et dans les relations entre l'Est et l'Ouest. Nous attendons avec impatience la conclusion d'un traité START et d'un accord sur les forces classiques en Europe d'ici la fin de l'année, comme promis. Toutefois, ces accords ne justifieraient pas que les Nations Unies ou l'opinion publique internationale s'estiment satisfaites puisque d'énormes arsenaux demeurent encore. Il n'existe aucun engagement sous-jacent à abandonner la doctrine de dissuasion nucléaire, et les possibilités d'amélioration qualitative des armes nucléaires restent ouvertes. Seul un programme assorti de délais fixes pour l'élimination des armes nucléaires permettrait un processus continu de réductions profondes et substantielles jusqu'à ce que nous nous débarrassions de la menace nucléaire. Nous avons également besoin de nettes garanties pour que les armes nucléaires qui sont progressivement éliminées ne soient pas remplacées par de nouvelles armes perfectionnées.

Avec la fin de la guerre froide, nous estimons que le moment le plus opportun est venu pour la communauté internationale de mettre en cause la validité des théories qui cherchent à justifier le maintien des armes nucléaires. Les relations entre Etats devraient être fondées sur la coopération et le dialogue et non pas sur une peur mutuelle et l'hostilité. Un nouvel ordre de sécurité internationale doit

M. Guiral (Inde)

être créé pour nous préparer à évoluer vers un ordre mondial libre d'armes nucléaires et de violence, tel qu'il est esquissé dans un calendrier rationnel et praticable qui devrait être suivi pour atteindre ces objectifs.

L'évolution positive des trois années qui viennent de s'écouler depuis la dernière Conférence des Nations Unies sur le désarmement et le développement n'a fait que confirmer davantage les prémisses essentielles de cette conférence. Le moment est maintenant venu d'explorer sérieusement les véritables moyens d'acheminer les dividendes de la paix vers le développement des pays du Sud, qui ont dû faire face aux conséquences économiques négatives entraînées par la course aux armements sans précédent de la dernière décennie. Le lien entre désarmement et développement devrait rester au coeur de nos délibérations au cours de la présente session.

Trois priorités immédiates pour l'année à venir se rapportent aux négociations relatives à un traité d'interdiction complète des essais, à la conclusion rapide d'une convention sur les armes chimiques et au lancement de la deuxième étape des réductions d'armes stratégiques afin d'éliminer des catégories entières de ces armes. Tous les Etats dotés d'armes nucléaires doivent participer aux négociations de désarmement nucléaire et devraient être disposés à assumer des obligations dès maintenant. La communauté internationale devrait demander aux Etats dotés d'armes nucléaires de renoncer à l'emploi des armes nucléaires par la voie d'un accord international sur le non-recours à ces armes. De telles mesures, si elles étaient mises en route, refléteraient les changements profonds intervenus récemment dans les relations internationales.

M. Gujral (Inde)

La croissance économique enregistrée au cours de l'an dernier est mitigée. L'expansion de la production et du commerce dans le monde a commencé à ralentir. Les déséquilibres externes et fiscaux entre les économies majeures persistent, aggravant les incertitudes que connaissent les pays en développement. L'instabilité monétaire et l'augmentation des taux d'intérêt ont aggravé les formidables problèmes économiques de ces pays. L'environnement économique international demeure inhospitalier, alors que le protectionnisme et les pratiques commerciales discriminatoires, l'insuffisance des flux financiers, le bas niveau des prix des produits de base et l'exclusion des processus de prise de décisions économiques au niveau international concourent à placer les pays en développement dans une situation d'insécurité et de vulnérabilité.

Comme je l'ai indiqué précédemment, la crise Iraq-Koweït a accentué cet affaiblissement en provoquant une augmentation du prix du pétrole, la suspension de l'approvisionnement en pétrole et, d'une manière générale, en compromettant les efforts de croissance.

Alors que de nouveaux problèmes ont surgi, des problèmes plus anciens, tel que celui de la dette extérieure, continuent à limiter les perspectives de développement. Certaines initiatives louables ont été prises, mais elles ne semblent pas adaptées à l'ampleur du problème. Les difficultés de nombreux autres pays ont été négligées jusqu'à présent, et font apparaître la nécessité incontournable de mettre au point une solution globale et durable au problème de la dette. Une telle solution doit également prévoir des mesures afin d'empêcher une nouvelle aggravation du problème dans les pays qui, en dépit de sérieuses difficultés, continuent à assumer le service de leurs dettes.

Une stratégie de développement international pour la prochaine décennie est en cours d'élaboration. Cette période sera décisive quant à la question de savoir si le monde franchira le XXI^e siècle avec tout le poids actuel de la pauvreté, du sous-développement et de la stagnation, ou s'il entrera dans une ère plus productive en assurant une amélioration qualitative du bien-être de l'humanité et en permettant à tous les pays et à tous les peuples de jouir de chances égales et de prospérer au sein d'un environnement extérieur stable et prévisible. Ce principe directeur de la coopération internationale devrait régir nos efforts dans tous les domaines stratégiques. J'espère que nous serons en mesure d'achever rapidement les négociations afin de doter la communauté internationale d'un

M. Guiral (Inde)

ensemble cohérent et identifiable d'objectifs et de mesures politiques susceptibles de recueillir l'adhésion de tous les pays.

Le dialogue Nord-Sud, jadis entretenu par la communauté internationale, ne suscite plus d'intérêt. Il mérite d'être relancé. Alors que la coopération politique connaît une phase ascendante, pourquoi la coopération économique devrait-elle stagner? La tête et les membres doivent fonctionner de façon coordonnée pour que le corps soit vigoureux. L'Inde a souvent eu le privilège, dans ce contexte, de collaborer avec d'autres pays afin de conférer réalité et vigueur à une convention Nord-Sud.

La coopération Sud-Sud destinée à renforcer l'autonomie collective constitue un aspect important de la croissance économique internationale. Le sommet de Kuala Lumpur, qui s'est tenu au moins de juin dernier et qui réunissait 15 pays en développement dont l'Inde, a donné une impulsion importante à ce processus. Si la volonté politique existe on peut faire plus, et cela doit être l'objectif à réaliser.

Nous sommes à présent à moins de 60 jours de l'achèvement de l'Uruguay Round. Un grand espoir a été mis dans ces négociations. Nous y avons participé en toute bonne foi dans l'espoir que leurs conclusions permettront de contribuer au développement des pays en développement. En dépit des très graves difficultés économiques, de nombreux pays en développement, dont l'Inde, ont formulé des offres dans la limite de leurs capacités. Ces offres n'ont toutefois pas suscité de réciprocité notamment dans les domaines auxquels les pays en développement attachent beaucoup d'importance, tels que le textile, l'agriculture, les produits tropicaux et les mesures de protection à leur égard. Il est difficile d'envisager une issue équilibrée de l'Uruguay Round si des progrès significatifs ne sont pas réalisés dans ces domaines et dans d'autres qui sont une grande source de préoccupation pour les pays en développement.

Les préoccupations écologiques occupent à juste titre, une place prioritaire à l'ordre du jour international. La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui doit se tenir à Rio de Janeiro au mois de juin 1992, sera un événement très important, qui portera sur le fait inéluctable que la protection de l'environnement exige une accélération du développement dans les pays plus pauvres.

M. Gujral (Inde)

La persistance de grandes disparités entre les niveaux de production et de consommation des pays développés et ceux des pays en développement est au coeur de la crise de l'environnement. Les taux de consommation très élevés par habitant dans le monde industrialisé prélèvent un lourd tribut sur les ressources naturelles mondiales et, par conséquent, sur l'environnement. D'autre part, l'extrême pauvreté des pays en développement est en elle-même une cause de dégradation de l'environnement. Les peuples qui souffrent de la pauvreté sont contraints, simplement pour assurer leur subsistance, par exemple, de déboiser des forêts pour se procurer du bois ou pour faire paître le bétail.

Dans les pays en développement l'environnement ne peut pas être protégé si l'origine même de sa dégradation, à savoir la misère, n'est pas éliminée. C'est pourquoi un développement soutenu exige de la part des pays riches qu'ils restreignent leur style de vie extravagant afin de promouvoir le développement économique dans les zones moins privilégiées. Par parenthèse j'ajouterai que à ce stade l'appel en faveur d'une modification des styles de vie dans les sociétés riches n'implique pas une réduction des niveaux de vie, il prévoit plutôt une amélioration de la qualité générale de la vie.

On reconnaît à présent que la protection de l'environnement exige que des ressources financières nouvelles et supplémentaires soient fournies aux pays en développement, et que le transfert d'une technologie non préjudiciable à l'environnement leur soit octroyé, à titre préférentiel. Tout nouveau mécanisme réglementaire relatif à l'environnement devrait s'accompagner d'emblée de fonds suffisants destinés au transfert de technologie. Il s'agit là d'une exigence essentielle à toute action efficace dans le domaine de l'environnement.

Pour conclure, je tiens à dire que les questions qui se posent aujourd'hui revêtent une importance capitale. Nous avons derrière nous une longue histoire et nous avons franchi le seuil d'une nouvelle époque. Nous devons, avec notre tête et notre coeur, concevoir un monde de paix et de développement. Nous devons faire en sorte que l'Organisation des Nations Unies reflète la fin de la guerre froide, qu'elle sache répondre à la diversité de la communauté internationale et représente la démocratie mondiale et l'égalité des pays souverains. Que cette nouvelle ère inaugure la paix mondiale et tisse un réseau de coopération mondiale. Ouvrons ensemble en faveur de ce noble objectif.

M. ADODO (Togo) : Monsieur le Président, au cours de ces derniers mois, notre monde a vibré d'émotions exaltantes qui portaient à croire que l'humanité s'engageait enfin durablement dans une ère nouvelle de détente et d'entente.

Le rapprochement Est-Ouest annonçait un ordre nouveau où les relations entre nations s'inscriraient dans une logique de paix et de coopération. Des murs sont en effet tombés, des frontières se sont ouvertes, des peuples se sont retrouvés pour dessiner ensemble des lendemains fraternels.

Toute la communauté des peuples doit légitimement se féliciter de cette évolution décisive. Elle doit aussi se rendre à l'évidence que les certitudes nées des événements récents peuvent s'avérer fragiles et fugaces face aux périls qui s'amoncellent à nouveau et qui menacent la paix.

En vérité, si nous ne parvenons pas à prévenir la guerre et à alléger les souffrances des peuples, les conquêtes techniques qui font tant l'orgueil et la fierté de notre siècle seront vaines, c'est-à-dire sans réelle utilité pour notre survie collective.

En attendant de développer plus avant mon propos, vous me permettrez, Monsieur le Président, au nom de la délégation togolaise et en mon nom propre, de vous adresser nos très vives félicitations pour votre brillante élection à la présidence de cette quarante-cinquième session. Votre grande connaissance des questions qui nous préoccupent, le rôle constructif que joue votre pays dans la sauvegarde de la paix sont autant d'atouts qui augurent de la bonne conclusion de nos travaux.

Dans la conduite des travaux de la quarante-quatrième session ordinaire ainsi que des sessions extraordinaires de l'Assemblée générale sur la drogue, sur l'apartheid et sur la coopération économique internationale, votre prédécesseur, S. E. M. Joseph Naven Garba, du Nigéria, a fait oeuvre efficace et utile grâce à son sens aigu de la mesure, à son énergie et à son dévouement. Ma délégation tient à lui rendre l'hommage qui lui revient et qui est à la mesure de ses grands talents.

Nous voudrions tout à la fois féliciter et remercier le Secrétaire général, S. E. M. Javier Pérez de Cuéllar, pour toute l'énergie qu'il déploie pour assumer avec cette conviction calme et inébranlable que nous admirons ses lourdes responsabilités au service de la paix. Grâce à sa détermination et à son dévouement, notre organisation a enregistré des succès inestimables et renoué avec le prestige et l'efficacité attachés à sa mission.

M. Adodo (Togo)

Nos félicitations vont également à la Principauté du Liechtenstein, dont l'admission à l'ONU élargit le cercle de famille et renforce l'universalité de notre Organisation.

L'amélioration progressive des relations Est-Ouest apparaît aujourd'hui comme un facteur déterminant dans l'effort de définition d'un nouvel équilibre mondial. Elle a permis la conclusion heureuse des initiatives visant à la réunification des deux Allemagnes, réunification qui constitue un exemple historique de reconnaissance du droit des peuples à l'autodétermination.

Nous saluons l'Allemagne à laquelle tant de liens d'amitié et de coopération unissent mon pays, le Togo, persuadés que nous sommes que l'Allemagne doit être et sera un levain pour la paix, l'équilibre et la prospérité de l'Europe nouvelle.

La poursuite par les deux plus grandes puissances de l'effort de désarmement chimique et nucléaire d'une part, les négociations intenses menées pour la réduction équilibrée des forces conventionnelles ainsi que l'élaboration des mesures de confiance dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe d'autre part, sont sans aucun doute des contributions essentielles à la consolidation de la paix et de la sécurité internationales.

Significatifs également sont les efforts déployés depuis peu pour transformer les deux principales alliances militaires, l'OTAN et le Pacte de Varsovie, en instruments de dialogue, de concertation et, demain, de coopération politique.

Les mouvements de liberté et de démocratie qui déferlent sur nos sociétés illustrent clairement une prise de conscience généralisée de la faillite de certains modèles et politiques de développement.

Il reste à organiser et à adapter ce changement à nos besoins et à nos capacités réelles. Cette quête légitime de liberté et de démocratie qui se fait partout pressante ne doit cependant pas se faire au péril de la cohésion sociale et de l'unité nationale de nos pays.

Il revient à chaque nation la responsabilité de définir, dans le cadre des exigences internationalement reconnues, les moyens de garantir la paix intérieure tout en participant à l'avènement de la paix mondiale.

C'est dire que l'édification des sociétés plus démocratiques et plus respectueuses des libertés et des droits fondamentaux de l'homme devrait procéder non pas d'un simple transfert de modèles étrangers mais des réalités historiques et socio-culturelles de chaque Etat, c'est-à-dire du génie propre à chaque peuple.

M. Adodo (Togo)

Comme l'a souligné à juste titre le Président de la République togolaise, S. E. le général Gnassingbe Eyadema, dans le discours qu'il a prononcé le 20 juin dernier à l'occasion du 16e Sommet franco-africain tenu à La Baule (France), je cite :

"Nous devons garder à l'esprit que personne ne peut aller contre la volonté du peuple, qui est le seul détenteur du pouvoir et à qui on ne peut imposer sans risque d'échec un système politique contraire à ses aspirations profondes. Car, pour être viable et porteuse d'espoir, toute option politique doit s'appuyer sur les réalités de chaque société et s'intégrer dans l'évolution historique normale de chaque pays."

La fin de la confrontation idéologique entre les grandes puissances ne signifie nullement que la paix est définitivement acquise partout sur l'étendue de notre planète. En effet, de nombreux foyers de tension persistent à travers le monde.

Il en est ainsi au Libéria, en plein coeur de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, où se déroule un drame qui constitue une source de grandes préoccupations pour tous.

Mon pays a pour sa part exhorté les belligérants à la plus grande retenue en les invitant dans un appel pathétique qu'il leur a adressé, le 23 août dernier, à souscrire à un cessez-le-feu. Le Togo a en outre proposé la tenue, dans les meilleurs délais, d'un sommet extraordinaire de la CEDEAO dans le but de faciliter le règlement définitif de ce conflit fratricide et d'aider à la réconciliation des fils de ce pays.

Le conflit du Sahara occidental, quant à lui, s'oriente vers un règlement équitable et durable depuis l'acceptation par les deux parties du plan de règlement proposé le 30 août 1988 par le Secrétaire général de l'ONU.

Il est nécessaire à cet égard que le Royaume du Maroc et le Front Polisario continuent de coopérer étroitement avec l'ONU et l'OUA en vue notamment de faciliter l'établissement effectif du cessez-le-feu et l'organisation du référendum d'autodétermination.

L'évolution positive de la situation en Afrique du Sud est dans une certaine mesure le résultat du consensus historique réalisé par la communauté internationale à l'issue de la seizième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'apartheid et à ses conséquences destructrices en Afrique australe.

M. Adodo (Togo)

La Déclaration qui a sanctionné cette importante session consacre le rejet catégorique et unanime de l'apartheid et souligne l'urgence de son éradication définitive.

Le Togo salue la clairvoyance et le sens des responsabilités de l'ANC pour sa décision de suspendre la lutte armée.

De même, il encourage le Président De Klerk à saisir cette occasion historique pour créer les conditions favorables à un large dialogue entre toutes les composantes de la société sud-africaine en vue du démantèlement rapide du système d'apartheid et de l'avènement d'une société démocratique et non raciale.

La création de telles conditions devrait nécessairement passer par la libération de tous les détenus politiques et l'élimination de la violence dont les populations noires sont encore les victimes quotidiennes.

Signe des temps, le regain de prestige et d'efficacité de l'ONU s'est à nouveau illustré à travers l'accession de la Namibie à l'indépendance et son admission à l'ONU.

C'est pourquoi, il sied de rendre un hommage particulier aux hommes et aux femmes qui, par leur courage, leur dévouement et leur compétence, ont permis au GANUPT de remplir avec succès la délicate mission qui lui a été assignée.

Le Togo s'honore d'avoir participé à cette mission, démontrant ainsi sa pleine adhésion aux nobles valeurs et objectifs qui gouvernent notre organisation.

L'implication de l'ONU dans le règlement de la crise en Amérique centrale explique dans une large mesure les progrès réalisés dans l'application du plan de paix conçu par les dirigeants de cette région.

Dans le Golfe, la communauté internationale est aujourd'hui confrontée à de graves violations des règles et principes qui fondent la Charte de l'ONU.

M. Adede (Togo)

L'invasion et l'annexion du Koweït par l'Iraq sont une agression qui doit être condamnée, non seulement parce qu'elle est contraire au droit international, mais surtout parce qu'elle accrédièterait à nouveau, la violence et la force comme moyens de régler les différends internationaux.

En adoptant les résolutions concernant ce sujet, le Conseil de sécurité a pleinement assumé sa responsabilité première en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales et œuvré véritablement pour le respect du droit international. C'est pourquoi le Gouvernement togolais adhère pleinement à ces résolutions et demande instamment au Gouvernement iraquien de retirer ses troupes, de mettre fin sans condition à l'occupation et à l'annexion de l'Etat souverain du Koweït. Nous en appelons à tous les Etats de la région et hors de la région à ne ménager aucun effort pour trouver une solution pacifique à cette crise.

Quant aux conséquences désastreuses prévisibles de cette crise sur les économies de nos pays en raison des fortes hausses du prix du pétrole qu'elle comporte, il est essentiel que la communauté internationale, notamment les Etats et les institutions financières mettent tout en oeuvre pour éviter aux pays les moins avancés de nouvelles contraintes financières qui ruineraient leurs efforts de développement et précipiteraient leurs sociétés dans des secousses aux conséquences incalculables.

Le règlement global et durable de la question cambodgienne est aussi une tâche urgente dont l'accomplissement devrait tirer grandement parti de l'amélioration des relations Est-Ouest et du renforcement de la confiance dans l'Organisation universelle.

Les récents développements de la question indiquent clairement une prise de conscience accrue de l'urgence de mettre un terme à un conflit qui a causé tant de souffrances pour le peuple cambodgien qui doit à présent exercer légitimement son droit à l'autodétermination.

En Afghanistan, il importe qu'après le départ des troupes étrangères, les différentes parties engagées des négociations afin de restaurer l'indépendance et l'unité du peuple afghan.

La fusion des deux Yémen et la perspective d'unification des deux Allemagne doivent alerter la conscience universelle sur l'impérieuse nécessité de réparer les

M. Adodo (Togo)

erreurs de l'histoire contemporaine en permettant aux peuples divisés de retrouver leur identité culturelle et politique au sein d'une structure étatique homogène.

C'est tout simplement redire l'importance que le Gouvernement togolais attache à la réunification des deux Corées comme facteur de stabilité en Asie et de consolidation de la paix et de la sécurité internationales. Voilà pourquoi mon gouvernement souhaite vivement que l'expérience de libre circulation entre les deux Corées se poursuive et soit le prélude au dégel véritable des relations entre les deux Etats.

Notre organisation a déployé d'incalculables efforts pour mettre fin au conflit qui, depuis deux décennies, déchire le Liban. L'avènement de la paix dans ce pays est avant tout subordonnée au départ de toutes les forces étrangères dont la présence favorise l'état de guerre.

Dans les territoires occupés de Gaza et de Cisjordanie, l'intransigeance des parties en présence continue d'entretenir un climat permanent de violence.

A cet égard, nous lançons un appel solennel à toutes les parties afin qu'elles acceptent la tenue d'une conférence internationale sous l'égide de l'ONU.

La stabilité du monde ne tient pas seulement à l'amélioration des relations politiques internationales. Elle tient désormais plus encore à un meilleur partage de la prospérité économique. La crise économique qui ébranle le monde depuis deux décennies ne pèse pas du même poids sur les pays nantis et sur les pays pauvres.

La confusion et le désordre nés d'un système économique international anachronique basé notamment sur des règles qui favorisent les seuls pays développés, sont de réels obstacles à la croissance économique des pays en développement.

Il importe de souligner ici le cas particulièrement critique des pays africains qui subissent plus durement encore que les autres les contrecoups des déséquilibres du système économique international.

Pour sortir de cet état de crise profonde, les pays africains ont courageusement entrepris des réformes visant à mettre en place les conditions politiques et sociales nécessaires à la relance de la croissance économique grâce, notamment, aux programmes d'ajustement structurel. Cependant les promesses de ces efforts sont souvent réduites à néant en raison de l'effondrement des cours des produits de base et partant des recettes d'exportation, en raison aussi et surtout de la diminution en termes réels des apports financiers externes et de l'alourdissement des servitudes de la dette extérieure.

M. Adodo (Togo)

Il importe que la communauté internationale tout entière mette en application les recommandations de la dernière Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. Elle doit donc veiller à créer un système commercial ouvert et équitable, à soutenir les efforts de diversification et de modernisation économique des pays les moins avancés, à accroître substantiellement les flux financiers vers ces pays.

Il est urgent que nous reprenions le dialogue Nord-Sud afin de trouver ensemble les solutions à nos problèmes communs, en particulier à la baisse des cours des produits de base. Car une juste rétribution de ces produits est indispensable à la survie de nos économies.

J'en appelle, à cet égard, à tous pour que nous redoublions d'efforts en vue de doter le Fonds commun pour les produits de base des moyens nécessaires à son bon fonctionnement.

L'action internationale doit également tendre à appliquer à la dette extérieure une stratégie hardie qui devrait, en particulier, mettre l'accent sur les remises de dettes, la réduction des taux d'intérêts, l'allongement des délais de remboursement et l'octroi d'aides à forte composante de dons ou de prêts sans intérêts.

Les actions entreprises par certains pays donateurs pour alléger le fardeau de la dette des pays en développement, notamment des pays africains, méritent d'être louées et encouragées.

Les pays les moins avancés requièrent une attention et une assistance accrues, conformément au Programme d'action adopté par la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, tenue à Paris au début de ce mois.

A cet égard, les intentions exprimées récemment par les dirigeants des sept pays les plus industrialisés du monde, à Houston, sont particulièrement encourageantes, et nous souhaitons qu'elles puissent se traduire rapidement en actes concrets.

Aux graves menaces que constituent pour l'humanité l'accumulation des armes de toutes sortes et la persistance de certains foyers de tension, s'ajoute le problème crucial que pose la dégradation rapide de l'environnement.

En effet, la détérioration de la couche d'ozone, la déforestation, la désertification, la pollution marine et fluviale ainsi que la pollution de l'air, ont des incidences particulièrement néfastes sur notre environnement commun.

M. Adodo (Togo)

Aujourd'hui, les climats sont perturbés, la Terre se réchauffe et les spécialistes nous prédisent des catastrophes futures consécutives au dégel de la calotte glaciaire qui provoquerait des inondations désastreuses dans les régions côtières. Ces mêmes experts annoncent également des famines et des épidémies dues à ces bouleversements atmosphériques.

C'est pourquoi la communauté internationale doit agir de façon résolue dans le but de prévenir ces fléaux. Le Togo, qui attache une importance capitale aux problèmes de l'environnement, a pris des mesures de protection de la faune et de son patrimoine naturel. Un code de l'environnement a été adopté au respect duquel le Gouvernement veille avec une grande fermeté.

Ensemble, nous avons indéniablement progressé dans la solution de certaines grandes questions de la vie internationale. Mais pour que ces progrès soient irréversibles et consacrent l'émergence d'un monde débarrassé de la peur, de la violence et de l'injustice, il est essentiel que se renforce sans cesse notre engagement aux côtés de l'Organisation des Nations Unies.

Rien de définitif ne s'est jamais réalisé et ne peut se construire sur la méfiance ni dans la violence. La vraie sécurité s'établira non pas avec la dissuasion, mais au moyen de la persuasion et la seule arme à cet effet reste le dialogue. Un dialogue basé sur ce que nous avons de commun dans nos idées et de fondamental dans nos aspirations. Un dialogue pour construire la confiance entre les peuples, et la paix entre les hommes! S'il est vrai que les nations n'ont de motivations que leurs seuls intérêts, il se trouve que ces intérêts se fondent aujourd'hui dans un enjeu commun qui est la défense des principes que nous nous sommes fixés, conscients du destin solidaire des peuples et des hommes.

L'actualité nous presse de réévaluer les convictions qui sous-tendent ces principes et la détermination que chacun met à les suivre et à les faire respecter.

M. Adodo (Togo)

L'heure est à la responsabilité solidairement assumées, qui refuse les silences coupables et force l'engagement dans toutes les batailles pour la protection de l'homme et de son environnement.

Alors seulement nous aurons contribué à assurer un avenir meilleur pour chaque homme et pour tous les hommes.

Le PRESIDENT : Je vais maintenant donner la parole aux représentants qui souhaitent exercer leur droit de réponse.

Puis-je rappeler aux membres que, conformément à la décision 34/401 de l'Assemblée générale, les interventions faites dans l'exercice du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde intervention, et que les représentants doivent prendre la parole de leur place.

M. MOHAMMED (Iraq) (interprétation de l'arabe) : Je tiens à m'excuser de prendre la parole à cette heure tardive. Toutefois, je me sens obligé de le faire pour répondre au représentant des Etats-Unis. A la fin de la séance d'hier, dans son droit de réponse au Ministre des affaires étrangères de Cuba, il a répété les assertions des Etats-Unis selon lesquelles leurs forces se sont rendues dans la région du Golfe sur la demande du régime de l'Arabie saoudite. Le représentant des Etats-Unis peut-il rendre publics les détails de cette prétendue demande ou de ce prétendu accord?

La vérité dément une telle assertion. Il devient chaque jour plus évident que les Etats-Unis ont occupé les territoires arabes et les lieux saints de l'islam sur la demande de personne et conformément à leurs propres souhaits et ordres. Ils ont agi de la sorte pour occuper les territoires d'autres Etats de la région et contrôler ainsi les champs pétrolifères et les destinées des populations de la région pour satisfaire leurs propres intérêts illicites et servir les intérêts et les ambitions bien connus du mouvement sioniste aux dépens des intérêts du peuple arabe et des populations de la région tout entière.

Les agissements des Etats-Unis parlent d'eux-mêmes et révèlent jour après jour leurs objectifs; en tout premier lieu, la violation persistante par les Etats-Unis des résolutions du Conseil de sécurité qu'ils ont eux-mêmes élaborées et imposées. Les Etats-Unis continuent d'empêcher l'arrivée de vivres et de médicaments en Iraq, ce qui est contraire à ces résolutions. Ils imposent un embargo destiné à affamer le peuple iraquien afin de l'empêcher d'exercer son droit de vivre. Cet acte

M. Mohammed (Iraq)

inhumain est contraire non seulement aux résolutions du Conseil de sécurité, mais également à la Charte et aux nobles objectifs qui y ont présidé. Il s'agit d'un acte évident d'agression.

En commettant cet acte d'agression contre le peuple iraquien, les Etats-Unis partent de l'idée que c'est la force qui a triomphé de la période de la guerre froide. Ils ont donc le droit de récolter les fruits de leur victoire en prenant pour prétexte ce qu'on appelle le nouvel ordre international. Un tel comportement va de toute évidence à l'encontre du consensus international, qui espère que la période de post-guerre froide sera une période d'accord international où le principe de la paix doit être renforcé tout comme celui de la justice.

Ainsi, par leurs actes d'agression, leurs politiques sélectives et leur double langage, les Etats-Unis ruinent tous ces espoirs et créent une ère nouvelle dans laquelle les Etats-Unis et leurs alliés l'emporteront, car ils ont été victorieux pendant la période de la guerre froide. Cela ne servira en rien la cause de la paix et de la justice et fera courir de graves dangers aux populations du tiers monde.

M. MARKER (Pakistan) (interprétation de l'anglais) : Le Ministre des affaires étrangères de l'Inde a fait une déclaration forte et éloquente de soutien aux Nations Unies. Son appel serait plus crédible s'il était étayé par un strict respect des résolutions des Nations Unies.

Le Pakistan dément catégoriquement toute ingérence dans les affaires intérieures de l'Inde. Pour donner substance à cette allégation, le Pakistan a proposé l'envoi d'observateurs internationaux impartiaux dont la tâche consisterait à contrôler, examiner et vérifier les accusations d'ingérence. L'Inde a malheureusement rejeté cette offre. Néanmoins, le Pakistan continue d'être attaché à ce principe, et il faut espérer que les discussions bilatérales qui ont actuellement lieu entre les Ministres des affaires étrangères du Pakistan et de l'Inde permettront d'avancer sur ce point.

Tout en prétendant s'abstenir de tout commentaire sur les affaires intérieures du Pakistan, le Ministre des affaires étrangères de l'Inde a laissé entendre qu'un gouvernement élu avait été écarté. Je dirai seulement que le Président du Pakistan a agi dans le strict respect de la Constitution et que le Pakistan a maintenu le processus démocratique grâce à des élections qui auront lieu d'ici à un mois.

M. Marker (Pakistan)

Le Ministre des affaires étrangères de l'Inde a parlé de terrorisme. En réalité ce sont les forces de sécurité indiennes qui pratiquent ce genre d'activité au Cachemire. Je ne souhaite pas entrer dans les détails, lesquels ont été largement fournis par des organismes internationaux tels qu'Amnesty International. Je me contenterai de citer le rapport d'une agence indienne, l'Organisation indienne des droits de l'homme. On y lit ce qui suit :

"L'Etat recourt aux forces de sécurité pour mener une politique délibérée de terreur à l'encontre du peuple du Cachemire afin qu'il se soumette. Cela a commencé par des actes d'agression à l'égard des militants pour s'étendre rapidement à une politique d'oppression brutale de l'ensemble de la population du Cachemire. Les populations de la vallée vivent désormais sous un pouvoir quasi militaire. Il semble que les femmes soient les principales victimes des attaques des forces de sécurité, et ce, de façon délibérée. La manière dont les fouilles et les interrogatoires ont lieu témoignent d'une stratégie planifiée destinée à briser le moral de la population."

M. Marker (Pakistan)

Permettez-moi de conclure en répétant ce qu'a dit le Premier Ministre de l'Inde, M. Jawaharlal Nehru, au cours de sa déclaration devant l'Assemblée constituante indienne, le 25 novembre 1947 :

"Au Cachemire, la question est de savoir si ce sont la violence et la force brutale qui décideront de l'avenir ou si c'est la volonté du peuple."

Au cours des quatre dernières décennies, la communauté internationale a pu voir clairement quelle était la voie que les dirigeants indiens ont décidé de suivre.

M. GHAREKHAN (Inde) (interprétation de l'anglais) : Je serai bref. La position de l'Inde en ce qui concerne Jammu et le Cachemire est bien connue et il n'est pas nécessaire de l'expliquer à nouveau. Jammu et le Cachemire font partie intégrante de l'Inde et continueront d'en faire partie en dépit de toutes les tentatives faites par le Pakistan pour provoquer la déstabilisation, et de sa participation au terrorisme et à la subversion.

Les représentants du Pakistan pourront toujours essayer par tous les moyens de déformer les faits, ils ne réussiront à tromper personne ici, et l'opinion publique non plus, même dans leur propre pays.

La séance est levée à 20 h 45.